

**à lire**

**\$0.08 de plus pour un gallon d'essence le 1er juillet**

Le prix du baril de pétrole canadien — actuellement à \$9.75 en regard du prix international à \$14 — sera vraisemblablement augmenté de \$2 le 1er juillet. Aucune décision ferme n'a encore été prise par Ottawa mais tout indique que cette hausse se réalisera bien que les provinces, l'Alberta d'un côté et l'Ontario de l'autre notamment, tirent la couverture. La hausse voudrait dire \$0.08 de plus pour le consommateur.

page D-1



Le prix de l'essence va grimper

**Le Centre d'analyse et de documentation disparaît**

page B-1

**Un déficit budgétaire de \$873.4 millions au Québec**

page D-7

**Budget des hôpitaux haussé**

page E-1

**Quésteel encaisse un refus**

page D-2

**le monde**

M. Morarji Desai, 81 ans, a été choisi la nuit dernière comme successeur de Mme Indira Gandhi à la tête du gouvernement indien. Ainsi donc, avec les élections de lundi dernier, l'Inde est redevenue la démocratie la plus peuplée du monde. Cette défaite de Mme Gandhi s'inscrit dans une période de grands changements politiques qui s'est ouverte avec l'élection de Jimmy Carter et qui s'est manifestée chez nous par l'accession au pouvoir du Parti québécois.

page B-3

## l'automobile

Si le cœur vous en dit, il vous est désormais possible de financer l'achat de votre véhicule sur une période de cinq ans. Mais il faut voir ce qu'il vous en coûte comme nous le rapporte notre chroniqueur automobile Jacques Dallaire. Celui-ci, en plus des informations en bref, nous entretient d'ailleurs d'un autre dilemme, à qui confier la réparation de son véhicule.

pages E-3, E-4, E-5

**votre loyer**

**Q: J'ai reçu de mon propriétaire un avis d'augmentation que je considère illégal, en dépit du fait qu'il m'ait été envoyé dans les délais légaux. En effet, cet avis n'a pas été envoyé par courrier recommandé et j'en demande si je dois contester un tel avis de la part du propriétaire?**

**R: Les articles 1660 et 1661 du Code civil imposent au propriétaire l'obligation de faire parvenir un avis écrit d'augmentation, mais rien**

n'oblige, à la lecture de ces articles, l'envoi de ces avis par courrier recommandé. Cependant, en cas de litige, sur l'envoi d'un tel avis, le propriétaire aura en sa possession une preuve de signification en déposant devant l'administrateur des loyers le coupon des Postes. Bref l'avis de votre propriétaire est bel et bien légal et vous devez y répondre si vous désirez le contester. (Faites parvenir vos lettres à: "Votre Loyer, LE SOLEIL, 390 est, rue Saint-Vallier, C.P. G1K 7J6")

**ce soir**

**ARTS:** Colisée, 20h, spectacle de Peter Gabriel. **TELE:** canal 11, 19h30, "Les grands films" affiche "Vivre et laisser vivre", un drame policier avec Roger Moore.

**météo**

Nuageux avec neige intermittente et vents modérés aujourd'hui et demain. Accumulation moins de 5 cm par jour. Maximum les deux jours près de moins 1. Minimum cette nuit près de moins 5.

Détails à la page F-2

**sommaire**

A Québec aujourd'hui	C-13
annonces classées	F-2 à F-11
Arts et spectacles	C-12 et C-13
Bandes dessinées	F-11
Bridge	F-9
Carrières et professions	D-6
Consommation	E-3 à E-5
Décès	F-12
Economie-finances	D-2 à D-5
Feuilleton	F-7
Horoscope	F-10
Information régionale	B-4
Monsieur Québec	A-7
Mot mystère	F-3
Mots croisés	F-6
Page documentaire	A-5
Patron	F-5
Sport	C-1 à C-9
Télévision	C-14

# Clark en faveur de l'élargissement du pouvoir provincial

par Pierre CHAMPAGNE  
Le chef du Parti progressiste-conservateur, M. Joe Clark a jeté, hier à Québec et en français, les bases de ce qu'il a appelé "un nouveau fédéralisme".

Pour lui, le développement culturel et le développement industriel doivent faire l'objet d'une révision complète au niveau même de la constitution; des modifications profondes doivent être apportées dans des secteurs aussi importants que les communications et même l'immigration; enfin il faudrait envisager des changements majeurs en ce qui a trait aux affaires urbaines et aux richesses minières sous-marines.

Ce sont du moins les principaux objectifs de sa nouvelle politique constitutionnelle qu'il a dévoilée, hier soir, à Sainte-Foy, profitant de la nomination de M. Jean Lavoie comme candidat officiel de son parti aux élections partielles dans le comté de Louis-Hébert pour préciser son option.

M. Clark, qui s'adressait à environ 350 militants conservateurs, a dit vouloir mettre fin à cette ère de centralisation à outrance pour s'engager dans un régime d'authentique flexibilité et de bon sens. Pour lui, le premier geste en ce sens consisterait, au niveau fédéral, à changer les hommes et à manifester un authentique désir de renouveau lors des prochaines élections partielles qui doivent se tenir au Québec... mais qui n'ont pas encore été annoncées officiellement.

**Un nouveau fédéralisme**

Il ne fait aucun doute, dans l'esprit du chef conservateur, que le développement industriel et le développement culturel doivent être passés en revue de façon exhaustive. "Non pas dans la perspective d'une nouvelle augmentation du pouvoir fédéral mais bien dans celle d'une plus grande autorité des provinces", a dit M. Clark.

"Dans le domaine du développement industriel, il est impérieux d'admettre que les provinces sont beaucoup plus à même d'exercer efficacement le rôle présentement joué tant bien que mal par le ministère de l'Expansion économique régionale. Sur cette base, a continué M. Clark, je soutiens que la décision finale en

(Suite à la page A2, 1re col.)

## Allocation maintenue à des malades mentaux

Le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure, a promis d'annuler la directive de son ministère qui a pour effet de priver les victimes de maladie mentale d'une allocation hebdomadaire de \$10 liée à la fréquentation d'un atelier thérapeutique.

"C'est une directive que je n'ai pas vue", a déclaré hier le ministre devant les directeurs généraux des établissements de santé et de services sociaux, réunis en journées d'étude à Québec.

M. Lazure venait tout juste de prendre connaissance de la nouvelle publiée, hier, dans LE SOLEIL à l'effet que la direction générale a commencé depuis le 1er janvier 1977 à appliquer de façon stricte l'article 5.08 des règlements de l'aide sociale.

Cet article dit que l'allocation de \$10 versée aux personnes qui fréquentent un atelier protégé n'a pas à être comptabilisée pour les fins de calcul de l'aide sociale. Mais la direction de l'aide sociale établit une différence entre un atelier protégé et un atelier thérapeutique ou occupationnel.

Interrogé plus tard à l'Assemblée nationale par le député de Rouyn-Noranda, M. Camil Samson, le ministre a déclaré qu'il n'était pas au courant de cette distinction établie par les fonctionnaires de son ministère pas plus d'ailleurs que de la directive.

Il a d'ailleurs annoncé qu'il avait (Suite à la page A2, 3e col.)



Joe Clark se montre fort attentif aux propos de Jean Lavoie, choisi, hier soir, candidat conservateur dans Louis-Hébert.

# C'est la fin des caisses occultes

par Raymond GIROUX

Promise avec des dents, la réforme du financement des partis politiques se présente avec des crocs: en une seule phrase, le ministre Robert Burns veut effacer la bonne vieille tradition québécoise des contributions des compagnies aux caisses électorales.

L'article 56 du projet de loi deux déposé, hier, à l'Assemblée nationale dit textuellement que "les contributions ne peuvent être faites que par un électeur".

Pour éviter toute tentative de détournement plus ou moins subtil, l'article suivant du projet précise que l'électeur doit tirer sa contribution de ses propres goussets, et non servir d'intermédiaire pour une entreprise.

Aucun donateur ne peut verser en tout plus de \$3,000, ce qui inclut les contributions aussi bien aux associa-

tions locales qu'à la caisse centrale du parti, mais une partie de ces dons sera déductible de l'impôt.

Les compagnies se voient limiter à offrir des services aux partis politiques, mais cette restriction est assortie d'une petite clause qui aura sans aucun doute des effets négatifs sur les plus mal intentionnées: elles doivent offrir les mêmes services également à tous les candidats d'une circonscription.

Seul le bénévolat échappe au contrôle du projet de loi: même les dons anonymes recueillis au cours des "quêtes" publiques au cours d'assemblées politiques sont sujets à d'éventuelles directives du futur directeur général du financement des partis politiques, qui sera nommé pour sept ans par au moins les deux-tiers des députés.

En contrepartie, le projet de loi

péquistes augmente la contribution gouvernementale aux partis politiques: d'un total de \$400,000 actuellement, elle passera à plus d'un million de dollars que les partis reconnus se diviseront selon le pourcentage du vote qu'ils auront obtenu lors de l'élection précédente.

Pour être reconnu officiellement aux fins de financement, un parti doit avoir fait élire au moins 12 députés ou obtenu au moins 20 pour 100 des votes valides.

Pour être reconnu officiellement en outre obtenir une autorisation officielle: le projet de loi l'émet automatiquement pour le Parti québécois, le Parti libéral et tous les partis qui ont présenté au moins 10 candidats lors des dernières élections générales.

Les futurs partis connaîtront cependant un accouchement laborieux. (Suite à la page A2, 1re col.)

## "J'ai tué un bébé phoque"

par Florent PLANTE  
envoyé spécial du Soleil

**ILES-DE-LA-MADELEINE — J'ai tué un bébé phoque mardi de cette semaine.**

"Donne-lui deux solides coups de gourdin sur la tête. T'es pas habité. Alors vaut mieux que tu t'assures de l'assommer net", me crie Wellie Lebel.

Inconsciemment, comme si c'était pour me justifier un peu devant Brian Davies, Brigitte Bardot, Franz Weber, j'y ai mis toute la gomme, comme on dit.

"O.K. O.K., arrête", a crié un gars (Suite à la page A2, 1re col.)



Le Soleil, Florent Plante

C'est ce jeune phoque d'un mois, qui est maintenant gris, tacheté de noir, et qu'on appelle "beater", que le journaliste du SOLEIL a abattu.

pas possible!

## Une muraille de Chine, pourquoi pas?

"René Lévesque pourrait devenir le Chi-houang-ti du Québec. S'il le voulait. Mais hélas! il n'a pas d'ambition..."

Je ne connaissais pas à Désiré Lalumière, le président des Cinglés, une telle connaissance de la Chine. Un barbu, qui buvait à la table voisine, se leva, brandit le livre rouge et s'écria: "Vive Mao et Chi-houang-ti, à bas le révisionnisme Lévesque..."

Désiré, qui n'en demandait pas tant, poursuivit sa longue marche. Il allait et venait dans le bar sans que rien ne put l'arrêter et personne ne l'interrompre.

"La muraille de Chine, c'est la solution. Et pourtant Lévesque passe son temps à répéter qu'il est contre..."

Sur ces mots, Désiré Lalumière saisit ma bière et la vida d'un trait. Ce qui me permit de lui demander qui était Chi-houang-ti.

"Il ne connaît pas Chi-houang-ti! C'est une honte s'écria le barbu. Le camarade Chi-houang-ti qui a tant fait pour bâtir..."

"La grande muraille", poursuivit Désiré Lalumière tandis que le barbu mao-dusé faisait deux révolutions sur lui-même avant de s'écraser.

"Tcheng-Wang qui en 221 avant Jésus-Christ devint empereur sous le nom de Chi-houang-ti a terminé la grande muraille pour se protéger des Huns en 214" expliqua Désiré Lalumière.

"La seule construction humaine que l'on peut voir de la Lune. Avec les canaux de Mars c'est l'une des merveilles de l'univers. Je ne comprends pas René Lévesque de répéter qu'il ne veut pas ériger une muraille de Chine autour du Québec".

Quelle oeuvre! Son barrage de la Manicouagan à côté c'est de la

petite bière" précisa-t-il en vidant une autre grosse.

Selon mon génial ami le gouvernement québécois devrait même entreprendre la construction de sa grande muraille de Chine avant de tenir un référendum.

"Penses-y c'est notre chance. Non seulement c'est le plein emploi assuré mais on va manquer de main-d'oeuvre. C'est la relance. Après l'Expo et les Jeux olympiques c'est le projet tout désigné. Je suis sûr que Drapeau, lui, s'il était au pouvoir n'hésiterait pas une seconde. Imagine tout ce que ça pourrait nous amener comme touristes. T'as rien qu'à voir ce que quelques pierres avec des portes qui ne sont plus là et un faux château attirent à Québec..."

Ayant déjà entendu l'ex-chef national du Parti créditiste Robert Thompson promettre en 1963 de creuser un canal le long de la Matapédia pour relier la Baie-des-Chaleurs au Golfe Saint-Laurent, je commençai à trouver l'idée bonne. Mais le financement m'agaçait.

"Ridicule, s'exclama Lalumière. Il s'agit de présenter le tout comme un projet d'initiatives locales et Ottawa va payer..."

Vraiment? J'attends là-dessus les commentaires de M. Lamontagne lors de sa prochaine conférence de presse.

Le père Plexe

## Le PC espère rééditer l'exploit de Hochelaga dans Louis-Hébert

par Pierre CHAMPAGNE

Les conservateurs fédéraux espèrent bien rééditer dans Louis-Hébert, avec Jean Lavoie, le miracle qui leur a fait élire un autre Lavoie, Jacques Lavoie, dans le comté d'Hochelaga, l'an dernier.

Ils n'en sont pas revenus de cette victoire et ils la clament encore sur tous les toits. Jacques Lavoie, "un gars du peuple" avait alors battu un gros canon libéral, ami intime de Pierre Elliott Trudeau, M. Pierre Juneau, qui devait prendre la succession de Gérard Pelletier.

Dans Louis-Hébert, ils ont misé sur un autre Lavoie. Jean Lavoie, le directeur des services de loisirs de Sainte-Foy depuis plusieurs années,

était d'ailleurs le seul à briguer cette investiture. Il n'a pas, dans ce comté, à faire face à un "gros canon" puisque son adversaire libéral, Dennis Dawson choisi lui aussi cette semaine, débute dans la vie publique, quoi qu'il soit, depuis 1975, président de la Commission des écoles catholiques de Québec.

Même s'il n'est âgé que de 36 ans, Jean Lavoie est quand même l'ainé de Dennis Dawson d'une dizaine d'années.

On ne connaît pas encore les autres adversaires de M. Lavoie dans Louis-Hébert. M. Georges Labrecque qui devait être le "gros canon" libéral, mais qui a été défait, pourrait, dit-on, se présenter comme indépendant. Toutes les rumeurs ont circulé à ce sujet mais il semble bien que M.

Labrecque ne prendra pas sa décision finale avant demain.

M. Lavoie, quant à lui, a l'intention de former, aussitôt élu, une commission consultative itinérante dans le comté afin que la population puisse lui faire des suggestions pertinentes sur les problèmes du comté.

Il entend surtout humaniser le plus possible le rôle du député fédéral dans le comté. Il veut être pionnier dans une ère nouvelle de communications entre l'élu et les électeurs.

Il reproche aux anciens députés fédéraux de Louis-Hébert de ne pas s'être assez fait connaître de la population de Sainte-Foy et de ne pas avoir su reconnaître les problèmes du comté.

## Clark en faveur... (Suite de la première page)

matière de stratégie industrielle devrait appartenir aux provinces."

"Au niveau culturel, il est tout aussi évident, sinon plus, que la responsabilité première devrait revenir aux provinces. C'est encore plus essentiel dans le cas du Québec. A mon avis la culture québécoise ne peut véritablement se développer et poursuivre son épanouissement qu'à partir du Québec".

Après une salve d'applaudissement, M. Clark devait préciser ainsi sa pensée: "Le gouvernement québécois doit donc, en pratique, avoir le pouvoir et les ressources nécessaires pour influencer de façon tangible le développement de la culture québécoise. En définitive, nul ne saurait nier que des modifications profondes devront être apportées dans des secteurs aussi importants que les communications et même l'immigration."

## "J'ai tué un bébé..." (Suite de la première page)

de l'équipe. J'ai quand même asséné le deuxième coup.

Je ne voulais pas, en tant que chasseur, détenir le permis officiel numéro 1246, que ce bébé phoque souffre, ne serait-ce qu'une dizaine de secondes.

Quel engagement!

Comme ceux que j'ai vu tuer par les équipes du Nadine, quelques jours auparavant, ce phoque d'un mois, au pelage grisâtre tacheté de noir, n'a réagi d'aucune façon. Pas de cri, pas de souffle, ni convulsion.

Tout de suite, Camil Bourgeois me tend le couteau pour le saigner, comme on fait pour un veau. "Coupe-le depuis la mâchoire inférieure et tout le long du ventre jusqu'à la nageoire de queue".

L'opération est facile. La peau, tendue par une couche de gras d'au

## Révision exhaustive

Ce ne sont là, en réalité, que deux secteurs où il est possible, selon M. Clark, d'envisager des changements majeurs par le biais d'arrangements administratifs entre deux niveaux de gouvernement. Ils n'excluent en rien, selon lui, la possibilité d'une révision constitutionnelle exhaustive, mais ils présentent l'avantage indubitable de pouvoir être opérés relativement vite.

Enfin, il existe encore d'autres secteurs où des accommodements de ce genre pourraient être réalisés selon M. Clark. "Je pense par exemple aux affaires urbaines où le rôle du fédéral n'a cessé de s'accroître aux dépens des provinces, avec des résultats plus que douteux. Je pense aussi aux richesses minières sous-marines où le fédéral s'entête depuis des années à ne pas reconnaître les intérêts des provinces", a précisé le chef des progressistes-conservateurs.

moins deux pouces d'épaisseur, n'offre aucune résistance.

Vient ensuite l'habillage, comme on dit aux Iles, c'est-à-dire enlever la peau et l'épaisse couche de gras en ne laissant que la carcasse.

Ce travail terminé, j'ai voulu vérifier le résultat des deux coups de gourdin. Les os du crâne, qui n'ont que quelques millimètres d'épaisseur, étaient complètement émiettés.

Sur la banquette, à trois milles de l'Étang des Caps, j'ai senti que Willie Lebel, Camil Bourgeois, Roland Renaud, Rosaire Lapierre et Fernand Renaud acceptaient ma présence.

Ils exigeaient ce tribut du journaliste, probablement en réaction aux campagnes flamboyantes menées contre la chasse aux phoques et que tous les insulaires jugent malhonorable.

Cet énoncé de politique devait être chaudement applaudi, à plusieurs reprises, par les quelques centaines de militants présents au motel Universel où M. Clark livrait son "discours à la nation".

Fait à souligner, tout le discours du chef de l'Opposition fut dit en français, à l'exception de deux paragraphes où M. Clark voulait prouver qu'il parlait aussi bien l'anglais que le français.

M. Clark avait été présenté par madame Flora MacDonald, le député de Kingston, qui, elle, s'adressa exclusivement en français aux militants du comté de Louis-Hébert. De fait, on entendit moins d'anglais à ce congrès d'investiture du Parti progressiste-conservateur qu'on en avait entendu lors du congrès du Parti libéral, pour le même comté, deux jours plus tôt.

## Allocation maintenue...

(Suite de la première page)

communiqué, dès hier midi, avec les fonctionnaires de son ministère pour les inviter à suspendre cette directive qui prive les ex-patients psychiatriques d'une allocation dont ils ont besoin pour vivre.

Rappelons que l'atelier protégé ou occupationnel s'adresse à d'ex-patients psychiatriques pour lesquels on entrevoit peu d'espoir de guérison. Ces malades vivent en foyer ou en familles d'accueil et sont pour la plupart des bénéficiaires de l'aide sociale.

## Fin de la grève chez Transport scolaire Chauveau

Le conflit de travail qui opposait le Transport scolaire Chauveau et ses dix-sept mécaniciens s'est terminé à la suite d'une entente qui est intervenue dans la journée d'hier. Ces employés, membres des Teamsters, en étaient à négocier leur premier contrat de travail.

Hier, ils avaient dressé des lignes de piquetage devant les garages de la compagnie de façon à empêcher le départ des autobus scolaires. C'est ainsi que des écoliers de certaines régions, entre autres la régionale de Tilly, n'ont pu se rendre à leurs cours.

CONCOURS  
SUPER  
SOLEIL  
CKCV  
LE SOLEIL

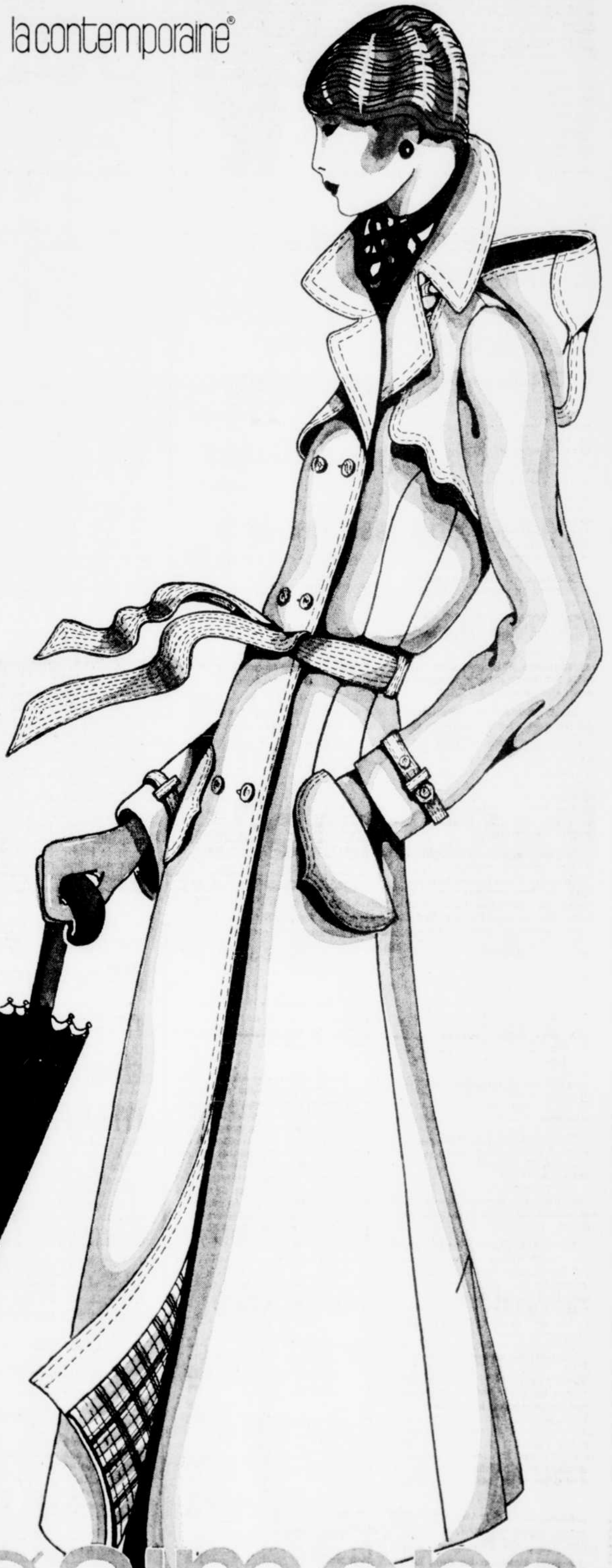
# après ce long hiver, qu'il est bon de goûter au confort d'un vrai trench!

Pour les courses en ville... les flâneries des premiers beaux jours... Et bien entendu pour le confort et la décontraction de la popeline!

Sans façon sous la grisaille, le trench boutonne sa capuche, serre sa ceinture... et le vent taquine les carreaux de sa doublure.

C'est le charme discret d'un classique quelque peu militaire dans ses piqûres. Beige, de 6 à 16, \$95.

la contemporaine®



Simons

place de l'hôtel-de-ville / place sainte-foy, heures d'ouverture: lundi, mardi, merc., 9h 30 à 17h 30; jeudi, vend., 9h 30 à 21h; sam., 9h 30 à 17h.

## C'est la fin... (Suite de la première page)

Ils devront s'élire un chef dans un congrès et faire la preuve de l'existence d'associations locales dans plus de la moitié des circonscriptions électorales.

### La fin des caisses

Pour le parrain du projet de loi, M. Robert Burns, les 100 articles que la commission parlementaire de la présidence du conseil, de la constitution et des affaires intergouvernementales étudiera d'ici un mois constituent la garantie morale de la fin des caisses occultes.

Le ministre a précisé, dans l'anti-

chambre de l'Assemblée nationale à la suite du débat houleux où l'Opposition officielle a réclamé en vain que le projet soit étudié par la commission de l'Assemblée nationale, que les amendements atteignant \$25,000 pour les contribuables étaient un atout majeur dans l'éventuel succès de la réforme.

Les caisses actuelles n'échapperont pas à l'œil vigilant du futur directeur général. Les fonds électoraux des partis doivent, en effet, être déposés dans les trois mois de l'adoption de la loi dans des comptes spéciaux, et les représentants officiels des partis devront présenter un rapport annuel de l'état de ces fonds.

# L'urbanisme de la haute-ville: Lamontagne bat sa coulpe

par Denis ANGERS

La ville de Québec a changé d'approche quant au développement de la colline parlementaire.

Fidèle depuis une quinzaine d'années aux grandes lignes du rapport Martin, l'administration Lamontagne

entend désormais pratiquer une politique d'aménagement multifonctionnelle, axée sur un équilibre entre les vocations domiciliaire, commerciale et récréative de la cité parlementaire.

Se présentant hier devant la commission parlementaire des Travaux publics, le maire Gilles Lamontagne a

admis que des erreurs furent commises lors du développement de la colline, au cours des années 1965-1974. Mais, selon lui, ces gestes erronés reflètent un type d'aménagement urbain qu'entérinaient les spécialistes de l'époque. En ce sens, on ne peut imputer l'entière responsabilité des

travers qui enlaidissent la colline aux autorités publiques.

Tourné vers l'avenir

Désirant oublier à tout jamais "ce qui a été fait parce que nous ne pouvons rien y changer", le maire

Lamontagne a préféré soumettre un mémoire tourné vers l'avenir.

Le document de la ville de Québec énumère d'abord les problèmes qu'a entraînés l'aménagement de la colline parlementaire actuelle. On a négligé l'échelle humaine, y lit-on, brisé la continuité du quartier Saint-Jean-Baptiste par de nombreuses démolitions, accru excessivement la circulation automobile...

Parallèlement à ces difficultés, les efforts faits depuis 10 ans ont permis selon M. Lamontagne de mettre un terme à la spéculation foncière, de revitaliser la vie culturelle québécoise, grâce au Grand Théâtre et de doter la capitale d'un parc hôtelier apprécié.

Ce constat établi, il faut maintenant, aux dires de M. Lamontagne, préparer l'avenir. Pour ce faire, il importe d'abord de confier l'aménagement futur de la colline aux élus du peuple, regroupés au sein d'une "conférence régionale" qui pourrait prendre l'allure d'une véritable Commission de la capitale du Québec.

Cette conférence, regroupant des représentants des paliers municipal, provincial et régional, deviendrait l'instance suprême du développement urbain dans le secteur de la colline. Financée et structurée par une loi provinciale, la conférence établirait les politiques d'aménagement et déterminerait les objectifs communs à tous les paliers gouvernementaux.

Cette conférence devrait par ailleurs consulter largement la population par le biais d'un conseil chargé d'informer le grand public. Enfin, afin de mettre en oeuvre les politiques retenues par la conférence régionale, un comité technique de réalisation assumerait la coordination et la préparation d'un schéma directeur d'aménagement sur la colline.

Cinq hypothèses

Désireuse de ne pas trop se mouiller, la ville de Québec incluait dans son mémoire cinq scénarios d'aménagement de la colline parlementaire. Quatre d'entre eux, allant de l'arrêt total du développement au développement axé exclusivement sur les bureaux et les commerces, ne se concentraient pas aux aspirations de l'administration Lamontagne. Le cinquième, "le favori du maire", vise à compléter les installations déjà existantes par l'implantation d'équipements sportifs, culturels éducatifs et de communication. En aménageant également des sites domiciliaires, des bureaux complémentaires et des commerces centraux, on pourrait éventuellement aboutir, selon M. Lamontagne, à une colline humaine aux fonctions multiples et denses.

Chant du cygne du maire Lamontagne en matière de développement urbain, ce mémoire devait d'autre part être relativement bien accueilli par les membres de la commission parlementaire qui y ont vu l'expression d'une approche réaliste de l'aménagement du centre-ville.



Telle quelle, la colline parlementaire n'est devenue qu'un élément du "quartier des gratte-ciels" de la haute-ville.

Le Soleil, Raymond Lévesque

## une université pas comme les autres (4)

# L'aménagement régional, second axe de développement

par Damien GAGNON

RIMOUSKI — "Les études et les interventions régionales" est le deuxième axe de développement que s'est donné l'Université du Québec à Rimouski (UQAR).

Ce choix n'est que logique. L'UQAR est implantée dans une région qui, depuis les études du Bureau d'aménagement de l'Est du Québec en 1963, fait l'objet d'expériences d'aménagement qui impliquent de plus en plus la participation des citoyens.

Elle obtenait donc, en septembre dernier, l'autorisation du Conseil des universités de dispenser, à titre de projet pilote, pour une période de deux ans, un programme de certificat de deuxième cycle en développement régional. Le choix des premiers étudiants s'est fait parmi des travailleurs déjà engagés dans l'aménagement régional.

Le programme en question a déjà été expérimenté en France par le professeur Henri Desroches, au collège coopératif de Paris, dans le cadre d'une éventuelle université du travail en Algérie. C'est d'ailleurs le professeur Desroches qui, au cours d'un séjour à l'UQAR en octobre 1975, a suggéré aux professeurs de Rimouski d'ouvrir un programme semblable.

Les préoccupations de l'UQAR en aménagement régional dépassent le cadre d'une formation spécifique. Si l'on reconnaît que la science est universelle, on souhaite tout de même que l'ensemble des programmes dispensés tienne compte d'une implication sociale et d'une connaissance des problèmes des régions périphériques. A ce point de vue, le baccalauréat en sociologie que doit donner en septembre prochain l'université rimouskoise en serait un exemple.

A plus longue échéance, on voudrait faire de l'UQAR un centre de référence en aménagement régional. Dépasser le stade des études pour des interventions dans le milieu.

Historique

En remontant à la création du centre d'études universitaires de Rimouski, en septembre 1969, l'on constate que l'institution a toujours eu une préoccupation pour l'aménagement régional même si elle n'a pas encore de politique vraiment définie.

Cet intérêt grandissant a d'ailleurs donné naissance en 1974 au GRIDEQ (Groupe de recherche interdisciplinaire pour le développement de l'Est du Québec) qui, à l'automne 1975, organisait un colloque intitulé "problématique de développement en milieu rural".

Finalement, une étude récente reliée au développement de l'UQAR a conduit à la recommandation que les études et les interventions régionales étaient l'axe de développement susceptible d'assurer l'effet de convergence souhaité par les départements des sciences humaines, des sciences de l'administration et des sciences religieuses vers des objectifs aptes à mieux



Université du Québec à Rimouski. Cet édifice était autrefois propriété des soeurs Ursulines.

servir les besoins de la collectivité régionale. Le recteur, M. Alcide Horth, en est convaincu et il ne rate pas une occasion de le dire publiquement.

Pour Clermont Dugas, géographe, membre du GRIDEQ, connu pour son étude "L'Est du Québec à l'heure du développement régional", il ne fait aucun doute que le développement de l'UQAR est directement lié à celui de l'Est du Québec. Il estime que l'implication de l'université est d'autant plus souhaitée qu'il n'y a vraiment plus de problématique de développement de la région, compte tenu que le plan du BAEQ a été démolé par les gouvernements.

Fernand Harvey, coordonnateur du GRIDEQ et responsable du programme de baccalauréat en sociolo-

gie, qui est dans la région depuis peu, se dit étonné de constater l'attachement des gens à leur région et le nombre de mouvements populaires liés à la survie et au développement des ressources. "L'exode vers les grandes villes n'est donc plus considéré comme un facteur de revalorisation". A l'exemple de Clermont Dugas, il est d'avis qu'il y a moyen de développer l'Est du Québec en s'inspirant de ce qui se fait ailleurs dans le monde.

Difficultés

Le désir de l'UQAR de s'impliquer socialement rencontre des embûches. Les institutions d'enseignement supérieur ont toujours été accusées d'être coupées de la réalité. Cette critique, malgré les efforts déployés pour s'intégrer au milieu,

vaut également pour l'UQAR; les étudiants eux-mêmes affirment opérer en vase clos.

Il importe également qu'un dialogue et qu'une franche collaboration s'établissent entre les universitaires, les fonctionnaires et les députés du territoire.

La plus grande difficulté semble venir du gouvernement lui-même. En créant l'UQ, il a donné naissance à des universités régionales sans pour autant leur donner les moyens de s'impliquer régionalement.

financiers et humains, l'UQAR n'a répondu qu'à une faible partie des attentes.

La personnalité que veut se donner l'UQAR nécessite donc de l'avis de ses dirigeants un financement qui vienne de ministères autres que celui de l'Éducation. On pense généralement aux ministères dont la vocation est liée au développement.

Demain: L'avenir de l'UQAR

**A VENDRE**  
MACHINE COMPTABLE NCR 400  
avec chariots.  
Idéal pour petite ou moyenne entreprise.  
Tél.: (418) 878-2004

**REMY BEAULIEU & ASSOCIES**  
DOCTEURS EN OPTOMETRIE  
376 du ROI, ch. 208. Tél.: 524-8417  
(En haut Société des Alcools)

**A VENDRE**  
EQUIPEMENT DE RESTAURANT  
529-0511 ou  
653-1510  
de 11h.00 à 23h.00

**COURS DE FLEURISTE**  
Session spéciale donnée à Québec en collaboration avec  
L'ATELIER DE MONTREAL  
427 est, Henri-Bourassa  
Montreal  
Renseignements:  
(514) 388-6957  
(laisser message si absent)  
Permis numéro 749516. Culture personnelle, ministère de l'Éducation.

**Industriels!**  
 Vos moteurs électriques tournent-ils rond?  
Pour l'achat, l'installation ou la réparation de moteurs électriques, d'interrupteurs, de fusibles, de transformateurs, de variateurs de vitesse, voyez des professionnels.  
**ROBERGE**  
H. ROBERGE INC.  
1505, rue Principale  
Québec, Qué. G1K 7S1  
Tél. (418) 687-0590.  
Télex 051-3453  
Succursale:  
2150, boulevard Talbot,  
Chicoutimi, Qué. G7H 5C9.  
Tél. (418) 545-4081  
Télex 051-36115.  
Un ensemble de solutions pour l'ensemble de vos problèmes.

**VENTE ANNUELLE**  
FLASH ELECTRONIQUE  
Rollei 134B \$37.95  
Fonctionne à piles. Réflecteur 2 positions normale ou orienté à 60° Reg. \$69.96  
PROJECTEUR A DIAPOSITIVES  
Rollei P 350A \$106.95  
Contrôle à distance. Pour diapos 35mm. Lampe à iode. Visionneuse incorporée. Etui compris.  
au royaume de la  
**Camera**  
359 est. boul. Charest 3207 chemin Ste-Foy  
Québec (Centre de la Colline) Ste-Foy 653-3220  
CARTES CHARGEQ OU MASTER CHARGE ACCEPTÉES

**A LOUER**  
ENTREPÔTS - BUREAUX  
Locaux industriels et commerciaux  
**ROUSSIN & FRÈRES INC.**  
Informations: 651-9443

**SAVIEZ-VOUS QUE...**  
Le Docteur Baignoire peut faire l'envoi de votre baignoire à domicile, sans la retirer de son emplacement? Choisissez de couleurs, si désiré.  
Pour renseignements: 628-3823

# l'éditorial

## Malgré les "comités de salut public"

Le premier ministre ontarien, M. William Davis, accordait récemment une entrevue à Claude Ryan, du Devoir, dans laquelle il s'interroge entre autres sur les perspectives d'avenir du Canada, à la suite des élections du 15 novembre dernier. Il n'est certes pas le premier à se préparer à entrer en scène, mais la position clé qu'occupe sa province dans le contexte canadien confère à ses propos une dimension de poids.

Si on accole les déclarations de M. Davis, comme celles de plusieurs autres de ses homonymes anglophones, à celles d'un Claude Morin et, notamment, d'un René Lévesque parues dans une entrevue du Star, publiées le 22 mars, on est frappé de la divergence des approches sur une éventuelle séparation du Québec du reste du Canada.

Ainsi, de plus en plus conscients que leur sort, surtout économique, deviendra davantage intimement lié à un Canada exposé à la brisure, les premiers ministres anglophones redoublent d'ardeur pour la promotion d'un nouveau fédéralisme susceptible de rallier le consensus québécois. M. Davis parle de négociations à cet effet ou, tout au moins, de préparation à des voies exploratoires de discussions.

De son côté, le gouvernement péquiste

réitère, et cela est bien clair dans la dernière entrevue de M. Lévesque, son intention de ne pas ouvrir de négociations avant qu'ait eu lieu le référendum et qu'il ait reçu un mandat clair de la population du Québec. On veut bien se comporter, comme le déclare M. Claude Morin, en bon "gouvernement provincial" en continuant à négocier des "ententes à la pièce", mais, en ce qui regarde l'obtention de quelques-uns des pouvoirs qui seraient nécessaires à un Québec souverain, on ne se comportera pas, comme l'affirme M. Lévesque, "en bon gouvernement provincial" parce que, ajoute-t-il, "l'expérience des 30 dernières années a démontré que les discussions à la pièce sont dérisoires".

D'un côté, M. Trudeau ne veut pas ouvrir de négociations à moins que le Québec n'abandonne l'idée de l'indépendance. M. Davis voudrait que toutes les provinces se mettent à l'oeuvre pour trouver des solutions acceptables au Québec, rappelant notamment qu'au cours de l'été dernier, le "package culturel" soumis par le Québec (culture, immigration et communications) avait reçu l'approbation des autres provinces.

D'un autre côté, en décembre dernier, à une réunion intime des premiers ministres, à Sussex

Street, M. Lévesque avait déclaré à ces derniers que la séparation du Québec, c'était pas "de leurs m... affaires" et Claude Morin, dans une entrevue récente accordée au SOLEIL, réaffirmait que le Québec peut se débrouiller tout seul et ne compte pas sur les autres provinces pour modifier son statut politique, même s'il veut conserver de bonnes relations avec elles.

Pour le moment, du moins, les premiers ministres Davis et Hatfield, quant à eux, peuvent bien mettre l'emphase sur ce qu'ils appellent l'une de leurs croyances fondamentales: — la survie du Canada est fonction de la promotion des francophones peu importe où il leur a été donné de s'établir —, le gouvernement péquiste ne semble vouloir rien entendre de leurs professions de foi tardives.

Le politicologue Léon Dion peut bien objurguer le fédéral de constituer le plus tôt possible un comité de personnalités apolitiques pour étudier la situation actuelle (ce à quoi répond M. Trudeau que les "intellectuels" n'ont rien à faire dans le problème); M. Davis peut bien demander au comité, qu'il a formé en vue de le conseiller sur les questions constitutionnelles, de convoquer une conférence nationale sur l'avenir du Canada; on peut, en somme, réunir tous les "comités de salut public" que

l'on veut; le gouvernement péquiste refuse de se prêter à la révision constitutionnelle, hormis une discussion préalable ou parallèle au référendum sur son option fondamentale, avant de se retirer du régime actuel.

Si ce n'est pas là ce qu'on peut appeler une impasse, c'est au moins une situation inacceptable dans la problématique créée par les élections québécoises du 15 novembre. Si le gouvernement péquiste prétend maintenir une telle irréductibilité, une telle supposée politique du "tout ou du rien" jusqu'au référendum, il ne faut pas oublier que plus de 59 pour cent des Québécois lui ont refusé le feu vert à cet égard, et que, sur le reste, un bon nombre s'opposaient à ce moment-là à l'indépendance, mais que par contre ces chiffres ne constituent pas une garantie immuable pour la solution du problème.

Car ce problème ne se limite pas, malgré tout, à une éventuelle séparation du Québec mais touche aussi à son fractionnement intérieur, à son éclatement politique, ce qui n'équivaudrait guère mieux pour tout le reste du pays.

Paul LACHANCE

## l'opinion des lecteurs

### Tournure exagérée

Madame Brigitte Bardot,

Comme on vous a écrit et téléphoné du monde entier, selon votre propre affirmation, j'aimerais, de mon bout du monde à moi, venir vous faire certaines remarques sur votre mission salvatrice de l'espèce animale, très louable initiative de votre part, mais qui semble présentement prendre une tournure exagérée!

Tel que mentionné à la "horde"

Et au Vietnam, peut-être ne l'avez-vous pas su, mais des milliers de gens sont morts, ou pis encore, sont infirmes pour la vie, victimes du napalm, des obus, des bombes que les Américains ont déversés à la tonne sur cette partie du globe. Là non plus, vous n'y étiez pas pour crier à la face du monde votre horreur devant une telle boucherie, un tel massacre (pour reprendre vos paroles envers les Canadiens): non, on ne s'attaque pas ainsi aux Américains, parce qu'ils achètent

Canadiens, qui n'ont pas hésité à donner leur vie pour soulager la misère humaine:

Le docteur Gustave Gingras, illustre Québécois, qui a mis sur pied, au Vietnam, un centre de rééducation physique à l'intention des malheureuses victimes demeurées infirmes suite à cette guerre sordide: lui non plus n'a pas ménagé ses efforts et son temps à travers le monde pour soulager la misère humaine.

Et en France, madame, votre pays, sachez qu'un autre grand Canadien, monsieur Jean Vanier, se dévoue depuis de nombreuses années auprès d'une catégorie d'humains souvent méprisés et abandonnés, soit les arriérés mentaux qui trouvent refuge à l'ARCHE, où on leur apporte la joie et l'attention qu'ils ont droit en tant qu'être humain.

Et on pourrait continuer encore... la liste est longue, de ces hommes et femmes qui n'ont jamais cherché à faire les manchettes...

Depuis plusieurs années vous défendez une cause en laquelle vous croyez, c'est votre droit, chacun ses marottes!!! Mais là où j'en marche plus, c'est lorsque vous monopolisez nos journaux et nos ondes, (radio et télé) pour venir nous traiter d'assassins, nous faire la morale et nous insulter sur le dos d'une minorité de gens (les chasseurs) qui n'ont pas les moyens financiers dont vous disposez, pour se défendre, trop préoccupés qu'ils sont à assurer leur subsistance lorsque vient le temps de la chasse.

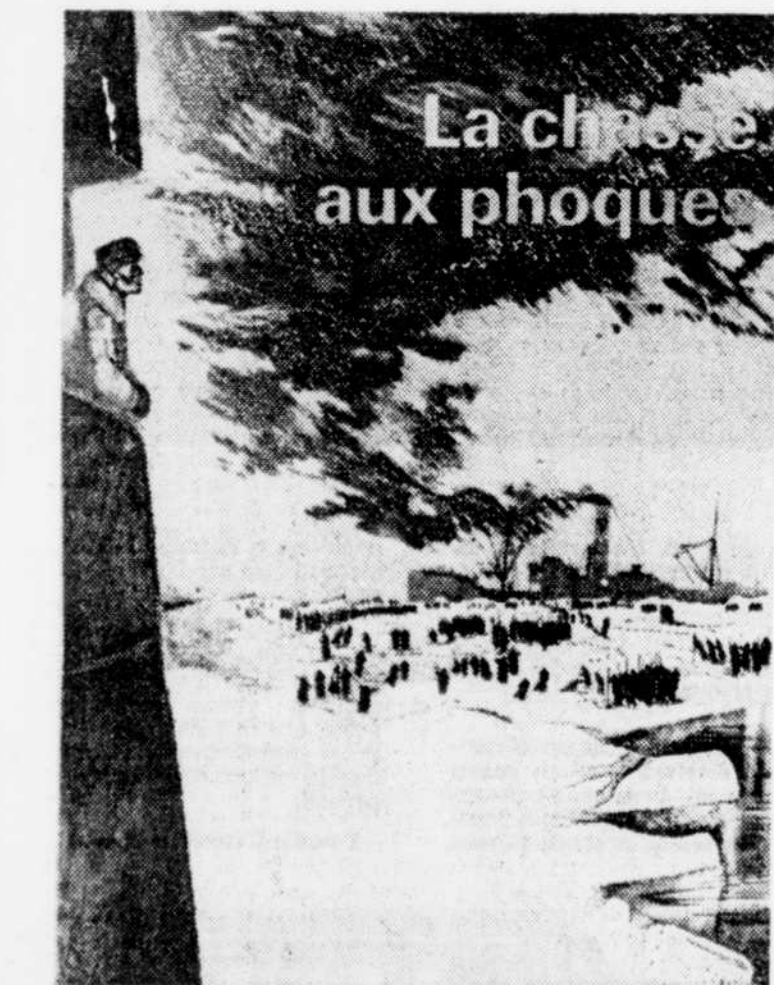
Chère madame, laissez à nos compétences le soin de régler ce problème, et en retournant chez vous, avec monsieur Weber et les autres, arrêtez-vous quelque part en Amérique du Sud ou en Afrique, où là, en certains endroits ce sont les gens qu'on assomme à coups de gourdin!

En terminant, une petite suggestion: comme prochaine campagne contre la cruauté envers les animaux, allez à la corrida; je comprends que le taureau n'a pas l'air aussi sympathique que le bison, mais la souffrance qu'il endure dans l'arène à mourir le plus lentement possible, devrait également vous révolter!

En espérant que cette agressivité qui est mienne ne vous déprime pas trop, mais je ne puis vous réserver mon admiration. Soyez toutefois assurée que d'une banquise à l'autre, la bonne nouvelle se transmettra, et les phoques, de père en fils, loueront vos mérites!!!

Au plaisir de ne plus vous revoir chez nous... autrement que dans vos films!

Suzann B. Ross  
Saguenay, Québec.



de journalistes que vous avez si bien su monopoliser, (on reconnaît bien là votre sens de la publicité!), vous avez horreur de voyager et ne quittez votre retraite paisible qu'en d'exceptionnelles circonstances: voilà bien pourquoi on ne vous a pas vu débarquer d'avion, suivie par les caméras de la télévision, lorsque des milliers d'enfants mouraient de faim sur le sol brûlant d'Éthiopie, ou du Biafra, malheureuses victimes de l'inconscience humaine.

les films de Brigitte Bardot, et contribuent ainsi à arrondir ses fins de mois, ce qui lui permet de venir se pavaner sur la banquise!!!

Comme vous l'avez si bien dit lors d'une conférence de presse, c'est du fond du coeur que vous êtes venue parler aux Canadiens, et leur faire comprendre leur cruauté. Permettez, chère madame, que j'ouvre également mon coeur... de pierre... pour vous faire connaître quelques-uns parmi nos plus généreux

### Le sens des valeurs

M. le rédacteur en chef,

Qu'est-ce qui se passe au juste? Ou s'en va le sens des valeurs humaines? Quand a-t-on entendu une célébrité "clamer" si fort pour sauver "les foetus"? Pourquoi tant de conviction pour épargner des

animaux alors qu'on s'acharne à se débarrasser d'embryons humains voués d'avance à la "poubelle".

Pourquoi devrait-on s'apitoyer devant la photo d'un cadavre de bébé phoque quand on reste indifférent devant celle d'un cadavre de foetus massacré au cours de l'opération nettoyage".

Les bébés phoques sont quand même privilégiés: eux, au moins, on les a laissés se développer puis

naître pour finalement mourir un peu de la vie!

Je ne suis qu'une quelconque maman faisant partie de la majorité silencieuse. Mais aujourd'hui il me fallait crier mon désarroi sur le ridicule de "l'homo-sapiens".

Peut-être que la solution idéale au massacre des bébés phoques aurait été "d'aspirer" ou "d'ensaliner" le contenu de l'utérus des mamans phoques fécondées. Ah!



Quel crime! n'est-ce pas ainsi que les humains achèvent le chef-d'oeuvre de la procréation pour échapper aux conséquences de leurs actes?

Bardot, je ne t'en veux pas particulièrement. Tout ce que je désire c'est réveiller "le monde" surtout les "bouchers" et leurs "proies"!

Lisette T. Delisle  
Charlesbourg

### LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur: Jacques-G. Francoeur  
Président et directeur général: Paul-A. Audet  
Vice-président et trésorier: Charles-A. Poulin

Rédacteur en chef et Editeur adjoint: Claude Beauchamp  
Vice-président du conseil: Jean-Guy Faucher  
Directeur de l'information: Claude Masson

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE) 647-3334  
RENSEIGNEMENTS 647-3233  
REDACTION 647-3394

# la page cinq

## Quand madame Payette mobilise les hommes

Depuis son entrée dans ce cé-nacle masculin par excellence qu'est le cabinet, madame Payette s'est faite discrète et silencieuse. Durant de longues semaines, la volubile animatrice du "talk show" national radio-canadien s'est en quelque sorte effacée devant ses collègues masculins, qui usaient à qui mieux mieux leur droit de parole, certains même en abusant généreusement. Faut-il mettre encore des noms?

Tout en se félicitant de l'étrange continence verbale de madame le ministre, d'aucuns s'en inquiétaient, se demandant ce qui pouvait bien se passer dans les officines ministérielles du 800, place d'Youville. Madame étudiait, réfléchissait, revoit des dossiers volumineux, consultait.

Puis, vers la fin de janvier, elle a bien failli parler. Chargée de préparer, à la lumière du programme du Parti québécois, la réforme tant attendue de l'assurance-automobile, elle soumit une esquisse du projet à ses collègues du cabinet. Délicatement, le premier ministre lui fit comprendre que son ébauche était formidable, bien sûr, mais qu'il faudrait l'approfondir. Et il adjoignit deux ministres à Mme Payette pour ce "complément". Et le rapport de Mme Payette, toujours silencieuse, fut remis sur le chantier.

Quelques jours plus tard, la Journée internationale de la femme fournit enfin l'occasion à Mme Payette de se faire valoir, elle qui, pour sa première apparition publique au Saguenay, avait dû se contenter de relancer le projet de l'autre Lise (Mme Bacon) portant sur la création d'une Société de développement coopératif.

Et que fit madame Payette ce 8

mars? Elle lança ce que certains — des mâles chauvinistes, bien sûr — ont appelé une invocation à la démobilité des femmes. Maintenant que les femmes sont en voie d'obtenir ce qu'elles réclament, maintenant qu'elles ont à Québec des oreilles sympathiques, il faut aller plus loin, préparer dès maintenant l'après-libération, dit-elle en substance, un peu comme l'on presse Ottawa de paver les voies de l'après-contrôles.

Madame le ministre eut beau s'expliquer, prétendre qu'on avait



**gilles  
lesage**

déformé et caricaturé ses propos — ah les journalistes! — il y en eut plusieurs à se demander ce que l'exercice du pouvoir, aussi discret soit-il, avait fait de notre chère Lise nationale.

### La réponse

La réponse est venue vendredi dernier, péremptoire, cinglante, encore qu'il faille déplorer que les journalistes n'y aient consacré qu'un entrefilet. D'où la nécessité, toutes autres affaires cessantes, d'y revenir aujourd'hui.

Il faut rappeler qu'il y a quelques semaines, Mme Payette avait refusé de franchir les portes du select Club Saint-Denis, à Montréal,

où les femmes ne sont tolérées qu'à titre d'invitées, et encore à certaines occasions seulement.

Eh bien, pour donner plus de poids à la protestation de madame le ministre, ses collègues mâles ont décidé de boycotter dorénavant non seulement le club fermé mont-réalais, mais également le Club de la Garrison qui, à Québec, maintient les mêmes pratiques discriminatoires à l'égard des femmes. Il paraît même qu'à Québec, les femmes, admises le soir seulement, doivent entrer par la porte de service, tandis que leurs mâles compagnons bombent le torse par la rue Saint-Louis.

Bien plus, les ministres ont signé, non pas de leur sang, mais de leur nom, un document faisant état de leur boycottage. Tout est clair maintenant. Mme Payette a démobilité les femmes pour mieux mobiliser les hommes. Je m'en veux un peu de dévoiler son astuce, mais fais ce que dois!

Il y a pourtant des choses qui m'agacent encore, car les journalistes ne sont jamais satisfaits, c'est bien connu.

En premier lieu, il manque deux signatures, celles de MM. Jacques Parizeau et Yves Bérubé. Ils étaient absents? Peut-être, mais les absents ont toujours tort, c'est aussi bien connu. A la place de Mme Payette, je me méfierais, surtout du ministre des Finances, qui pourrait faire le malin et continuer de fréquenter les clubs fermés, encore qu'il doive se sentir plus à l'aise au chic Mount Stephen Club.

En second lieu, je note que seulement trois membres du cabinet se sont contentés de faire suivre leur nom de leur titre de député et du nom de leur comté, à savoir MM.



René Lévesque (Taillon), Pierre Marois (Laporte), et Marc-André Bédard (Chicoutimi). Je me demande pourquoi les autres ont énuméré leurs titres, encore qu'il y ait des variantes. Ainsi, pour M. Marcel Léger, l'Environnement est entre parenthèses, M. Robert Burns étale

ses postes sur deux lignes, M. Claude Charron nous apprend qu'il est ministre délégué au Haut-Commissariat, mais il ne dit pas de quel commissariat, M. Rodrigue Tremblay étend son nom et son titre sur un pouce de hauteur, tandis que M. Guy Tardif ne nous dit même pas

s'il est député, encore moins ministre.

Révéléateur, fort révélateur ce document ministériel. Tout en le soumettant à des experts en graphologie, je dis: Bravo, madame Payette, nous vous retrouvons, enfin!

## Parizeau: le référendum ne menace pas l'économie

par Jacques Parizeau

On prétend que la décision de tenir un référendum pendant le premier mandat du présent gouvernement québécois serait en elle-même un facteur d'incertitude qui inciterait les investisseurs à retarder les nouveaux projets au Québec jusqu'à ce que l'avenir politique devienne plus clair. D'ailleurs, nombre d'observateurs sont convaincus que cela est vrai et qu'à leur avis, le ralentissement de l'investissement devrait entraîner un faible taux de croissance de l'économie québécoise, au moins pour quelques années.

Théoriquement, une telle conclusion a un certain sens. Encore que les circonstances actuelles soient telles que le taux de croissance dans un proche avenir ne devrait pas être aussi faible qu'on l'aurait attendu.

En fait, il devrait être plus élevé que ce qui a été prévu il y a deux ou trois mois. Cette situation s'explique de la façon suivante: trois importants projets industriels sont présentement en construction et ceux-ci sont le résultat direct d'initiatives gouvernementales. En outre, la politique d'achat adoptée par le nouveau gouvernement commence déjà à produire des effets. Mais surtout, parce que l'investissement de nature industrielle a été faible récemment, on peut prévoir des accroissements de capacité de production, au moins dans certains secteurs. Plus encore, après une période de sérieuse rareté de logements à Montréal et dans d'autres villes, l'accroissement des investissements reliés à l'habitation devient inévitable. Et finalement, certains choix dans les dépenses publiques devraient améliorer sensiblement la situation économique dans nombre de régions éloignées. Il a suffi en ces cas de privilégier des projets publics générateurs d'emplois, particulièrement dans l'agriculture, dans la foresterie et dans les travaux municipaux, plutôt que la construction d'autoroutes.

### Des surprises

Semblables résultats sont, somme toute, assez faciles à atteindre. Mais ceux qui s'attendent à ce que les investissements au Québec en 1977 soient clairement affectés par l'incertitude politique seront à tout

le moins surpris par les prévisions d'investissements qui seront annoncées par le gouvernement fédéral dans quelques jours.

Autre chose encore. On doit reconnaître que les investissements étrangers au Québec au cours des dernières années n'ont pas été en eux-mêmes l'élément moteur de l'économie québécoise. Les trois quarts de tous les nouveaux emplois industriels créés au cours des cinq dernières années l'ont été par de petites et moyennes entreprises, généralement québécoises. Dans la même veine, le dernier emprunt du gouvernement du Québec a été essentiellement vendu à des institutions québécoises dont la croissance économique provient de sources autonomes. J'ajoute que la présomption suivant laquelle de telles sources de capital et d'esprit d'entreprise sont hautement mobiles, constitue une pure excoissance des modèles économiques très simples qui ont enchanté notre jeunesse alors que, dans l'atmosphère bénie de nos universités, nous étions tous initiés aux subtilités des thèses économiques de Ricardo. En pratique, cette sorte d'entrepreneurship n'est pas mobile du tout. Elle le devient seulement lorsqu'elle a atteint un certain seuil, une certaine stature.

De fait, dans la mesure où le nouveau gouvernement tâche de créer une atmosphère favorable à une paix industrielle, s'efforce de maintenir une certaine prudence dans l'utilisation des fonds publics et des taxes, et cherche à établir des règles du jeu qui aident l'entrepreneur plutôt que de lui nuire, il ne saurait y avoir de problème majeur pour la croissance et le développement de l'économie québécoise. Et, évidemment, si l'entrepreneur de chez nous est prospère, le capital étranger sera en plus intéressé.

En fait, les menaces de retrait des investissements du Québec à l'heure actuelle peuvent possiblement être utiles pour certains groupes à titre d'instrument politique. Personne n'a rien à gagner cependant à affirmer que la baisse de la valeur des propriétés à Westmount est une crise nationale. Si cela veut dire que les "Canadiens français" peuvent acheter de telles propriétés à des prix d'aubaine, ce ne sont sûrement pas eux qui vont s'en plaindre.

Voici des extraits de la conférence prononcée par le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, devant la Chambre de commerce de Toronto, la semaine dernière.



Jacques Parizeau, ministre des Finances

De la même façon, les compagnies d'assurance qui pensent qu'il peut être intéressant de recueillir les primes au Québec et de les investir ailleurs s'engagent dans une voie sans issue. A ce sujet, avec l'appui d'une décision toute récente de la Cour suprême, le gouvernement du Québec pourra aller de l'avant dans ses efforts pour qu'un lien direct soit établi entre les engagements actuariels de ces entreprises et leur investissement dans la province. On pourrait signaler encore qu'une telle relation sera établie lorsque le Québec sera devenu indépendant, et qu'à cette époque névralgique un influx de capital devra venir si ces compagnies désirent encore faire affaire au Québec.

### Association économique

Au cours des dernières semaines, une nouvelle idée a commencé à circuler, qui en un certain sens, est peut-être plus politiquement efficace et sûrement plus intéressante. Elle s'énonce comme suit: "Si le Québec devient indépendant, en aucun cas il ne pourra compter sur une association économique avec le Canada". On explique que la réaction serait beaucoup trop sévère au Canada pour qu'une telle proposition puisse être acceptable. Si cet avancé s'avérait exact, il faudrait le prendre au sérieux. En effet, le marché québécois est de dimensions modestes. De plus, on a toujours présumé que si l'indépendance se réalise, une union douanière serait maintenue entre le Canada et le Québec. En outre, on a discuté d'autres aspects d'une éventuelle association économique, comme par exemple, une union monétaire. Mais si ces autres aspects peuvent paraître à l'étude utiles ou simplement pratiques, aucun d'entre eux n'a l'importance cruciale de l'union douanière.

Selon certains éditorialistes, un bon nombre d'industries importantes du Québec dans les domaines des textiles, du vêtement, de la chaussure ou du meuble sont hautement protégées par le tarif douanier canadien. Toujours selon cette hypothèse, les Canadiens n'accepteraient pas, si le Québec devient indépendant, de continuer à payer pour une telle protection. Dans ces circonstances, le Québec ne pourrait compter que sur son propre

marché et sur ses propres ressources.

### Mauvaise analyse

On ne peut toutefois pas s'empêcher de penser qu'une telle hypothèse, même si elle est possible, constitue en fait de la très mauvaise analyse économique. En effet, des barrières tarifaires entre le Québec et le reste du Canada pourraient, bien sûr, ne pas nuire de façon significative à l'ouest du pays, mais leur impact serait intolérable en Ontario comme il le serait aussi de l'autre côté de la rivière Outaouais. Dans ce genre de discussion, se demander laquelle des deux provinces serait frappée le plus durement devient quelque peu académique. Les deux provinces, l'Ontario et le Québec, seraient durement frappées. Et bien sûr, l'économie des provinces maritimes. De fait, la libre circulation des biens et des personnes est le seul moyen de sortir de cette situation. Et cela, ce n'est pas seulement heureux, c'est une réalité de la vie. Nous devons donc constater que sur les deux rives de la rivière Outaouais, nous sommes condamnés à être raisonnables. Sur le plan économique, Montréal et Toronto vivent comme des banlieues l'une de l'autre, et des deux côtés, nombre d'établissements industriels ont été construits et équipés de façon à produire pour les deux marchés. En cette matière, aucun débat politique ne pourra faire oublier cette évidence concrète, et les entreprises seront d'ailleurs les premières à ramener les gouvernements à la raison, si jamais ceux-ci avaient tendance à oublier ce type de réalité fondamentale. Cependant, même s'il est parfaitement légitime, et en fait essentiel, que les différents scénarios d'association économique soient examinés et étudiés, on peut aussi comprendre que l'on refuse d'entreprendre de telles discussions parce que celles-ci seraient une reconnaissance implicite de la possibilité de l'indépendance du Québec.

J'ai le sentiment qu'au moins sur cette question fondamentale de l'union douanière, il n'y a guère moyen d'ajouter grand chose à la constatation, en cette matière qu'il n'y a pas beaucoup de voies d'évitement.

# L'agent qui a tué Parent a 7 ans de métier

par Guy DUBE

Le policier qui a tué le Gaspésien Edouard Parent, dans la nuit de lundi à mardi dernier, possède une expérience de sept ans au sein de la Sûreté du Québec.

Il a suivi son cours à l'Institut de police de Nicolet et est attaché depuis quelques mois seulement au poste de

New Richmond, dans le comté de Bonaventure.

C'est ce que nous avons appris, hier, sur ce policier de 27 ans, dont l'identité n'a pas encore été dévoilée par la Sûreté du Québec.

On sait qu'un membre de la SQ, détachement de New Richmond, en Gaspésie, a fait feu en direction d'un individu de 19 ans, au moment où ce

dernier tentait de prendre la fuite après une vérification des policiers.

Identifié par la suite comme étant Edouard Parent, sans aucun dossier judiciaire, inconnu des milieux policiers, l'individu en question avait refusé de s'identifier, en compagnie de deux de ses amis.

Tentant de s'enfuir, un premier policier a tiré trois coups de feu dans

les airs, le sommant de s'arrêter. Le second policier est entré en action, a demandé à Parent de s'immobiliser, ce qui n'a pas été fait, et a tiré une balle en sa direction.

La balle a atteint le haut de la fesse gauche de Parent, lui perforant la veine et l'artère iliaque, ce qui a eu pour effet de causer une hémorragie massive interne. Le jeune homme est mort à son arrivée à l'hôpital de Maria. Il n'était pas armé.

### Aucun dossier judiciaire

Un porte-parole de la Sûreté du Québec a précisé, hier, que la victime et ses deux compagnons ne possédaient aucun dossier judiciaire et étaient inconnus des milieux policiers.

Toutefois, au moment de leur interception à Miguasha, petite localité sise au bord de la baie des Chaleurs, dans le sud de la Gaspésie, le trio était en possession de marchandise préablement volée à l'hôtel "Le Petit Canot", de Nouvelle.

Il s'agissait entre autres de caisses de bière, d'une valeur approximative de \$100.

Les enquêteurs ont également relié la victime et un autre individu du trio à une tentative de vol avec effraction à la Caisse populaire de Nouvelle, dans la même nuit où ils ont été interceptés.

Les deux présumés complices d'Edouard Parent ont été relâchés après

interrogatoire, hier. Il s'agit d'un adolescent de 17 ans et d'un individu de 25 ans, également domicilié à Nouvelle, dans le comté de Bonaventure. Ils seront bientôt accusés de vol et de tentative de vol.

Finalement, la SQ ajoute que l'en-

quêteur Denis Vaillancourt, du Bureau des enquêtes criminelles du district de Rimouski, achève son travail dans cette affaire et que l'enquête du coroner Adrien Gauvreau de New Richmond, ne se tiendra pas avant la semaine du 11 avril prochain.

## Un policier doit parfois juger de la situation en une seconde

Des policiers de la Sûreté du Québec n'ont pas tardé à réagir, hier, suite à la nouvelle qu'un de leurs confrères a accidentellement tué un jeune homme de 19 ans, à Miguasha, dans le comté de Bonaventure.

Ils ont précisé qu'il leur faut de temps à autre prendre des décisions très rapidement et qu'en certaines occasions, ils ne disposent que d'une ou deux secondes pour juger de la situation.

"Contrairement aux juges, qui prennent des semaines sinon des mois avant de rendre une décision, non sans avoir lu des notes et entendu divers témoignages, nous, les policiers, nous ne disposons parfois que d'une seule seconde pour juger de la situation", a précisé l'un d'entre eux.

Les policiers veulent ainsi expliquer le geste de leur confrère de la Gaspésie, dont l'identité n'a pas encore été dévoilée.

Un officier a par ailleurs ajouté que le policier de New Richmond, qui sera appelé comme témoin lors de l'enquête du coroner, avait la ferme conviction que la victime et ses deux compagnons étaient en possession de marchandise volée.

Enfin, un autre policier a admis que si l'agent de la SQ n'avait pas utilisé son arme, Edouard Parent serait toujours vivant et qu'il aurait été retracé tôt ou tard. "Dans ce coin-là, tout le monde se connaît", a-t-il ajouté.

## Un examen des faits par la Commission de police

La Commission de police du Québec étudiera et examinera les faits qui ont entouré le décès d'un Gaspésien de 19 ans, Edouard Parent, de Nouvelle, dans le comté de Bonaventure, mortellement atteint par une balle tirée par un policier de la Sûreté du Québec, dans la nuit du 21 au 22 mars courant.

C'est ce qu'a précisé au S.O.L.E.I.L., hier, le président de cette commission, le juge Roger Gosselin.

M. Gosselin a ajouté que la CPQ s'en tiendra probablement à la

lecture des notes sténographiques de l'enquête du coroner.

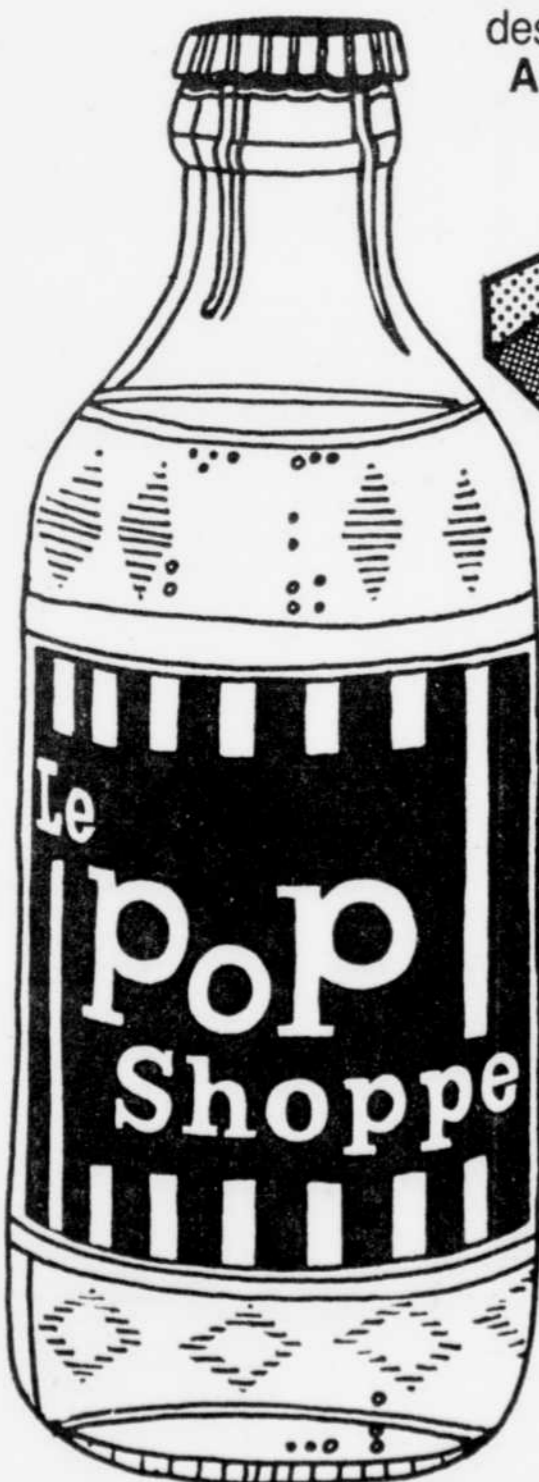
Dans un cas semblable, a expliqué le juge Gosselin, la CPQ tient une enquête interne, ou pré-enquête.

Rien n'empêche par ailleurs un enquêteur de la commission d'assister à l'enquête du coroner, dont la date n'a pas encore été fixée définitivement.

"On peut être appelé à examiner la question, mais nous attendons de voir les faits particuliers", a conclu le président de la CPQ.

# pas d'intermédiaires pas de livraison libre-service

... voilà pourquoi nous pouvons vous offrir  
des boissons gazeuses de qualité  
AU PLUS BAS PRIX EN VILLE



la bouteille  
de 10 onces,  
à la caisse.  
**2.40**  
la caisse de 24

Bouteilles et caisse consignées,  
remboursables en tout temps à tout Pop Shoppe

- Cola
- Plus 4
- Orange
- Root beer
- Raisin Soda
- Cream Soda
- Neclari
- Citron/lime
- Cerise noire
- Pamplemousse
- Punch aux fruits
- Fraise
- Bière o'épinette
- Club soda
- Club Rickey
- Tonic
- Lime Rickey
- Ginger ale
- Diet Cola
- Diet Root beer
- Diet Plus 4
- Diet Ginger ale
- Diet Orange
- Diet Citron/lime

Dégustation gratuite à chacun de nos magasins. Les enfants sont les bienvenus.

## Le Pop Shoppe®

Ouverts aux heures  
des centres d'achats.  
Informations: 683-3401

© Marque déposée de  
Pop Shoppes of Canada Limited  
une filiale de  
Pop Shoppes International Inc.

QUEBEC:  
225 ouest, boul. Hamel  
(face à l'hôpital  
Christ-Roi)

STE-FOY:  
3300, chemin Ste-Foy  
(angle boul. Duplessis)

CHARLESBOURG:  
3238, 1ère avenue

BEAUPORT:  
2974, boul. Ste-Anne  
(près Galeries  
Ste-Anne)

N.D. DES  
LAURENTIDES:  
1015, rue Notre-Dame

RIVE-SUD:  
79, boul. Kennedy,  
Levis (face à  
Place Kennedy)

*Le  
Château  
Champlain  
lance son  
weekend  
aubaine  
\$14*

PAR PERSONNE, PAR NUIT,  
DEUX PERSONNES PAR CHAMBRE

Oui, le grand hôtel montréalais est votre  
pour seulement \$14 par nuit.

Vous passez trois jours et deux nuits en plein  
centre-ville montréalais. Nuits au choix:  
vendredi et samedi ou samedi et dimanche.

Vous n'avez plus qu'à mener la belle vie. Par  
exemple, d'une des magnifiques fenêtres du  
Château Champlain, dans votre chambre,  
contempler la ville de Montréal toute frémissante  
à vos pieds. Ou encore, vous laisser  
dorloter par un personnel à la fois chaleureux  
et raffiné.

Vous êtes à deux pas de tout: théâtres,  
magasins, boutiques, restaurants, excursions  
et bars.

Le stationnement intérieur de l'hôtel est gratuit.

Toutes les taxes sont incluses dans ce prix.  
Les réservations sont obligatoires. Voyez votre  
agent de voyages ou appelez-nous sans  
frais à 1-800-261-9420. Nous vous  
attendons.



**CP Hôtels** Le Château  
**Champlain**

Cette offre expire le 31 déc. 1977. Elle est valable dans  
la mesure où des chambres sont disponibles.



# monsieur québec

par yves bernier

## Lesage est bien "trop occupé"

"Je suis bien trop jeune, trop actif et trop occupé pour avoir le temps d'écrire mes Mémoires", nous souligne avec le sourire le "père" de la Révolution tranquille, Me Jean Lesage. Rencontré au Colisée, mardi soir, durant la partie des Nordiques contre les Aeros de Houston, il était tout bronzé de son dernier voyage dans le sud, les cheveux tous blancs dans une nouvelle coupe à la mode, en parfaite forme. Les rumeurs lancées il y a quelques jours sur la rédaction de ses Mémoires ne semblent donc pas fondées, ce qui ne veut pas dire que M. Lesage n'y songe pas "pour l'avenir".



M. Lesage est trop actif.

### Toujours dans "les hauteurs"

Mgr Albert Vachon, ex-recteur de l'université Laval, est un homme de belle prestance. Grand, mince, élégamment vêtu en costume de ville, il déjeunait tranquillement, hier midi, au "Toit de Québec", le restaurant du Hilton qui domine la colline parlementaire, en compagnie de deux religieuses. Supérieur du Séminaire de Québec, Mgr Vachon est encore très actif dans le milieu de l'éducation.

blissement, et Mme Moffatt s'est refusée à tout commentaire sur cette affaire. Rappelons que c'est pour appuyer leur collègue, Mme Lise Payette, que les ministres ont décidé de boycotter les clubs privés qui excluent les femmes de leur liste de membres. Soulignons quand même que le "Garnison Club" (c'est dans la langue de Shakespeare que l'on vous répond au téléphone) "admet" les femmes accompagnées d'un membre, mais par une porte différente de celle des hommes (c'est que le vestiaire de l'entrée principale donne immédiatement sur la salle de toilettes des hommes...).



Le Soleil, André Belle-Ile

Il se prépare sans doute pour la bataille du référendum ou pour celle de la Charte du français ou pour la garderie du Bon Pasteur, de toute façon, le député de Taschereau, M. Richard Guay, fait ses exercices de conditionnement physique, à 7h du matin, trois fois par semaine, au Parc Samuel-Holland. Selon des témoins, il commence à "avoir du souffle".

### M. Huot ne lâche pas

M. Ovila Huot, notre grand sportif de la salle de rédaction, prend "officiellement" sa retraite du SOLEIL, après 29 ans de service, mais il n'arrêtera pas pour autant ses activités "extra curriculaires" d'entraîneur d'équipes de baseball et de balle-molle (Parc Dollard). Hier après-midi, ses compagnons et compagnes de travail, employés de soutien du journal, journalistes, le président Paul Audet, les cadres, ont tenu à marquer de façon toute spéciale le départ de cet homme de 65 ans, plus en forme que bien des journalistes de 30 ans, amateur de sport, de musique, célibataire endurci. Entré au SOLEIL le 20 mai 1948, comme apprenti pressier, M. Huot s'est ensuite occupé de l'entretien, il a été gardien de nuit, puis employé de soutien de la rédaction. Depuis 1972 qu'il est avec nous, "au 4e", comme on dit, M. Huot a su se faire apprécier par sa gentillesse, et surtout par ses nombreuses connaissances d'autodidacte qui s'intéresse et se renseigne sur tout, du sport à la politique, en passant par le cinéma, les spectacles et la littérature. Un petit secret: il n'a pas l'intention de couper tous les ponts avec LE SOLEIL, car, quand ce sera possible, il compte bien venir travailler de temps en temps pour remplacer des confrères malades. Bonne chance, M. Huot, et merci!

### C'est une femme qui mène

Au Club de la Garnison, de Québec, boycotté par les ministres du cabinet Lévesque à cause de la discrimination des sexes (comme le Club St-Denis, de Montréal), c'est une femme qui est patron. En effet, c'est Mme Moffatt qui dirige le personnel et gère l'établissement de la rue St-Louis. Nous n'avons pu joindre le président du club, M. Anatole Côté, hospitalisé, pour obtenir ses commentaires quant au boycottage ministériel de son éta-



Le Soleil, Roland Marcoux

Hier après-midi, M. Huot était bien entouré de compagnons de travail qui ont apprécié ses services durant de nombreuses années. De gauche à droite, M. Borette, un ancien compagnon qui a pris sa retraite l'an dernier, M. Huot, notre collègue Fernando Lemieux, qui connaît notre "sportif" depuis 19 ans de service au SOLEIL, et Mme Annette Roberge, secrétaire du chef des nouvelles.

## Trois jeunes répondent de 117 accusations

par Lucien LATULIPPE

Un total de 117 accusations a été dressé contre Daniel Talbot, âgé de 18 ans, de Sainte-Thérèse de Beauport, et contre les deux mineurs qui l'auraient accompagné au cours de ses pérégrinations dans la région de Beauport.

Daniel Talbot est le même jeune homme qui a aussi été accusé de deux incendies, l'un au garage Bouchard et Gingras, de Sainte-Thérèse, et l'autre à l'entrepôt de Québec Explosifs, situé également à Sainte-Thérèse. Au garage, le feu a causé des dommages estimés à \$40.000 et, heureusement, il s'est éteint de lui-même à l'entrepôt.

Pour sa part, Talbot fait face à 51 chefs d'accusation qui se rapportent à des vols de toutes sortes, surtout des cambriolages de maisons et de commerces. Les deux mineurs ont comparu en Cour du bien-être social.

D'autre part, la police de Beauport recherche des témoins qui auraient assisté à l'accident qui est survenu vendredi dernier, vers 22h55, sur le terrain de stationnement de l'hôpital Robert-Giffard.

Ex-patient de cette institution, M. Antoine Bouffard, âgé de 50 ans, rentrait à son domicile et il a été heurté par une auto qui ne s'est pas immobilisée. Un autre automobiliste a passé sur le blessé et il a raconté à la police que l'homme était à terre et qu'il ne l'avait pas vu.

La police a été informée.

hier, que l'état de M. Bouffard était inquiétant et elle serait heureuse de connaître la version de gens qui ont été témoins de l'accident. Le numéro de téléphone de la police de Beauport est 667-8710.

### Butin récupéré

De nouvelles perquisitions ont permis à la police de Charlesbourg de récupérer d'autre butin en rapport avec le premier réseau de jeunes voleurs découvert il y a deux semaines. Ces jeunes gens auraient surtoupéré à l'Arpindrome.

Cette marchandise évaluée à \$1.200 inclut six téléviseurs, un système de son, un aspirateur, une machine à coudre, de nombreux appareils électriques de maisons et des chaudrons.

Ce butin proviendrait de cambriolages de maisons, quatre à Charlesbourg et un à Québec. Il a été identifié par ses propriétaires.

L'individu chez qui ce butin a été trouvé a été accusé de recel et il a été libéré sous un cautionnement personnel. Hier, cinq mineurs avaient été reliés à cette série de vols.

Rappelons que la police de Charlesbourg a découvert un second réseau de voleurs, il y a deux semaines, et qu'elle a récupéré de la marchandise pour environ \$15.000.

D'autre part, la police de Charlesbourg a arrêté, hier, deux jeunes gens qui sont soupçonnés du vol de deux autos. L'une des voitures, une Buick 1976, a été interceptée à Québec et l'adoles-

cent à bord a également été arrêté.

Par ailleurs, deux des trois personnes qui ont secouru la

jeune femme qui a été heurtée par un chauffard, lundi dernier, sur la 80e rue, à Charlesbourg, ont répondu à l'appel de ce corps policier, mais elles n'ont pu fournir plus de détails sur le véhicule impliqué. La troisième personne n'avait donné signe de vie, hier soir.



IMPORTÉS DE FRANCE NOS MEUBLES DE JARDIN EXCLUSIFS

**\$39.95**

QUANTITÉ LIMITÉE, 3 PAR CLIENT.



le mobilier international

231, RUE ST-PAUL - TÉL.: 692-0760

PLACE STE-FOY - TÉL.: 656-9545

PLACE QUÉBEC - TÉL.: 522-1583

CHEZ CITÉ ELECTRONIQUE

c'est la débâcle des prix du printemps

SUR LES PRODUITS

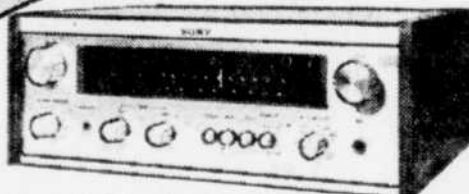
SONY

RÉCEPTEURS FM-AM STÉRÉO



STR-7025

18 W par canal minimum RMS. • Entrée pour micro à commande de niveau de mixage • Entrées phono et aux. et 2 platines magnétophoniques • Sorties pour 2 magnétophones et 2 paires de haut-parleurs • Écoute des bandes avec surimpression.



STR-7015

15 W par canal minimum RMS. • Commutateur de bandes en cours d'enregistrement • Entrée de casque • Entrées pour disque, aux. et magnétophone • Sortie pour magnétophone • Coffret en bois.

TABLE DE LECTURE SONY

PS-2700

Entièrement automatique (positionnement - retour - relevage). Répétition automatique. Sélection des disques. Relepage manuel du bras. Moteur synchrone à 4 pôles.



ENCEINTES ACOUSTIQUES AUDIOSPHÈRE modèle G 217

Réponse de fréquence 42-20.000 HZ • Impédance 8 Ohms • Puissance d'entrée 30 Watts IHF • Matériel de façade: Mousse d'uréthane • Finition simili noyer • Dimensions 26 1/2" H x 14 1/2" L x 10 1/2" P.

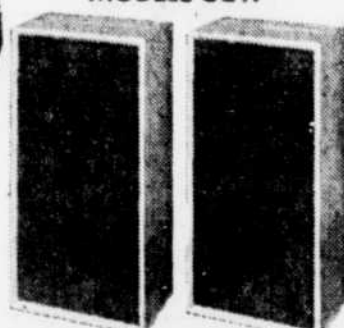


TABLE DE LECTURE SONY

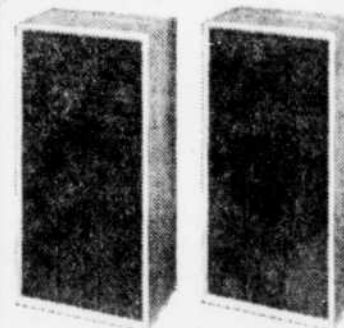
PS-1350

Semi automatique à courroie.

ENCEINTES ACOUSTIQUES AUDIOSPHÈRE MODÈLE G217



L'ENSEMBLE



L'ENSEMBLE

STR-7015/PS-1350/G217

Détail suggéré \$659

**\$449**

**\$499**

STR-7025/PS-2700/G217

Détail suggéré \$729

RADIOS DE TABLE  
RADIOS PORTATIFS  
RADIOS-HORLOGES  
APPAREIL À CASSETTES  
STÉRÉO AUTO ET HAUT-PARLEURS D'AUTO

MAGNETOPHONES A CASSETTES  
HAUT-PARLEURS  
ENSEMBLE MAGNÉTOPHONE À CASSETTES ET RADIO AM/FM

Bandes magnétiques en bobine.  
Cartouche 8 pistes et cassettes.  
Antennes, tours, pièces.

TÉLÉVISION COULEUR

SONY

12" TRINITRON

Seulement Sony a le Trinitron

MOINS DE \$400

KV-1203 SONY TRINITRON



CITÉ ELECTRONIQUE

383, DE LA CANARDIERE, LIMOILOU, QUE. TEL.: 529-5793

FINANCEMENT SUR PLACE

CARTES CHARGEX & MASTER CHARGE

# La chaussée rendue glissante par la neige a causé la mort d'un camionneur, à Val-Alain

par Lucien LATULIPPE

La chaussée rendue glissante par la neige est à l'origine de la tragédie qui a entraîné la mort de Jeannot Tremblay, âgé de 34 ans, demeurant à Jonquière.

L'accident est survenu vers 3h45, hier matin, sur la route 20 à Val-Alain, dans le comté de Lotbinière. Au volant d'un camion-remorque chargé de pneus "Supra", M. Tremblay se dirigeait vers Montréal.

Le camion aurait dérapé pour heurter le parapet d'un pont. La remorque s'est immobilisée à cheval sur le parapet, tandis que le tracteur se détachait et parvenait à s'immobiliser sur le côté opposé de la route.

Un camion-remorque de Speedway Transport est arrivé le premier sur les lieux. Il faisait mauvais et c'était glissant.

Le camionneur a vu sa route obstruée et il a dirigé son véhicule lourdement chargé entre la remorque et le tracteur, espérant pouvoir passer, mais l'espace n'était pas assez large. Il a heurté la remorque et le tracteur, mais il a été heureux de s'en tirer indemne.

M. Tremblay a été trouvé attaché par sa ceinture de sécurité. Il était gravement blessé et il a été transporté

à l'hôpital du Saint-Sacrement de Québec où il est mort vers 8h, hier matin.

Personne n'a été témoin du premier accident. Il semble que M. Tremblay ait perdu conscience, ce qui expliquerait qu'il soit demeuré atta-

ché au siège de son camion. Le chauffeur du second camion n'a d'ailleurs vu personne alentour, avant l'impact. L'agent Pierre Bond, du poste de la Sûreté du Québec à Laurier-Station, a été chargé de l'enquête.

## Six ans de prison à un récidiviste

Un récidiviste de 41 ans, Jacques Imbeault, a été condamné à six ans de pénitencier par le juge Lefrançois pour avoir volé une somme d'argent de \$1,000 à M. Denis Huard, le 11 juillet 1976, en se portant à des actes de violence. En compagnie de deux complices, Imbeault avait volé l'argent dans un ascenseur de l'hôtel Victoria. Le vieillard avait perdu un oeil à la suite de cette agression.

Dans le passé, Imbeault, un chauffeur de camion, avait été condamné pour fabrication et usage de faux et des fraudes. Il fut condamné pour la première fois en 1954 et en septembre 1972, il était envoyé en prison pour une sentence de trois ans.

Un record  
C'est presque un record peu enviable qu'a enregistré un automobiliste

qui a fait grimper le test d'alcool à 32. Cela a fait rire l'assistance, hier, à la salle des comparutions mais le juge Gille La Haye a fait remarquer: "On rit, mais ce n'est pas drôle". Et le procureur du ministère public, Me Claude Champoux a détrompé ceux qui croyaient qu'un record avait été battu, en relatant qu'il avait vu un ".37", à Drummondville. L'individu d'hier, un chauffeur de tracteur, avait été condamné il y a quelques mois et pour sa récidive, il devra payer une amende de \$400 ou purger deux mois de prison.

Juste avant lui un homme avait été condamné à \$200 pour une première infraction suite à une "performance" de 24 et un récidiviste, avec un "21", s'est vu imposer une amende de \$300.



### Un hiver tenace

Alors que le printemps semblait arrivé à Montréal, la ville a été recouverte de 15 cm de neige, hier, et on attendait autant aujourd'hui. Mais cette tempête qui a peu touché la ville de Québec, a toutefois laissé plus de 25 cm de neige dans les provinces Maritimes ce qui, avec des vents atteignant 100kmh, a perturbé les moyens de communications.

# norman

Little Ruggat

sous les premiers arcs-en-ciel

la petite endossera son imperméable choisi au 'Domaine 7-14'

à gauche: fini glacé très brillant avec capuchon, poches diagonales et pli couché au dos. Se pique de nervures au corsage. Charmants coloris de jaune canari ou rouge éclatant. 7-14. **50<sup>00</sup>**

Dites: 'portez à mon compte'.

au centre: en popeline bleue ou rouge, garni d'amusantes poches à glissière. Capuchon protège pluie et vent. 7 à 14. **38<sup>00</sup>**

à droite: aussi en popeline turquoise ou bleue. Ceinture cache-cache serrant la taille par-devant. Double bouton-nage. 7 à 14. **38<sup>00</sup>**

● mail st-roch, place laurier, place fleur de lys, galeries chagnon ●

## Collège Notre-Dame-de-Bellevue

1605, chemin Sainte-Foy - 681-7785

### PISCINE - SALLE DE BALLET - GYMNASE

Activités offertes au public de 16h. à 22h.30, du lundi au dimanche inclusivement. Activités en piscine: cours de natation de la Croix-Rouge pour adultes et enfants (mixte), préjuvénile, junior, intermédiaire et senior.

#### PROGRAMME PRINTEMPS 1977

Activités en salle	Cours spécialisés en piscine
1- Ballet-jazz	Natation pour bébés
2- Ballet classique (enfants)	Nage synchronisée
3- Conditionnement physique (mixte)	Water-polo
4- Gymnastique sur appareil (enfants)	Natation de compétition
5- Cours de tennis (enfants et adultes)	Médaille d'argent, sauveteur
6- Yoga (adultes)	Bronze, leader
7- Cours prénatal	Cours de plongeon

Inscrivez-vous maintenant: 681-7785  
Du 19 avril au 24 juin 1977 - Demandez le programme.

## EN VEDETTE CETTE SEMAINE

# TOLE GAUFREE DE QUEBEC INC.

49, MARIE-DE-L'INCARNATION  
Québec  
681-6221

PLAZA LEO-T. JULIEN  
Rte du Lac-Beauport  
N.-D.-des-Laurentides 949-2817

### SCIE CIRCULAIRE

De 7 1/4", coupe verticale de 2 3/8", vitesse de 5,200 R.P.M. Entièrement garantie. Modèle 5740.  
Prix suggéré \$49.95  
**SPECIAL \$32<sup>77</sup>**

### SABLEUSE

A double action. Double isolation. Entièrement garantie. Modèle # 459.  
Prix suggéré \$59.75  
**SPECIAL \$45<sup>77</sup>**

### PERCEUSE

Electrique de 3/8". Vitesse contrôlée de 0 à 750 R.P.M. Aussi bien que réversible. Double isolation. Modèle # 917.  
Régulièrement \$53.00  
**SEULEMENT \$39<sup>77</sup>**

### SCIE A CHAINE

De 16" pour les travaux durs. Peut aussi être munie d'une scie de 20". Puissant moteur de 4.2 pouces cubes. Modèle # 1645.  
Régulièrement \$239.00  
**SEULEMENT \$169<sup>77</sup>**

Profitez de ces spéciaux cette semaine seulement et voyez notre assortiment d'outils "SKIL".

## UN ESCOMPTE VOUS SERA ACCORDE SUR TOUT AUTRE OUTIL "SKIL" DURANT CETTE VENTE.

# Il faut changer le statut du passage à niveau de Carignan (Me Déry)

CHAMBLY (PC) — Sans attendre de prononcer son verdict, le coroner Stanislas Déry a recommandé, à la clôture de son enquête sur un accident mortel entre un autobus d'écoliers et un train du Canadien national, à Carignan, que le passage à niveau de la rue Albani devienne un passage public et, par conséquent, soit protégé et

indiqué de la meilleure façon possible.

M. Déry incite la Commission canadienne des transports, le CN et l'administration municipale à se concentrer dans le but "de mettre fin à une situation qui n'a plus sa raison d'être... Il est temps que les autorités y voient".

Au cours de cette deuxième journée d'enquête, le coroner a entendu le témoignage de M. Roger Cyr, du CN, qui a fait l'histoire de cette ligne reliant Montréal à Granby.

Construite en 1873 par la Saint-Lambert, Chamblay and Sorel Railway, la ligne de chemin de fer, toujours utilisée, passait au CN en juin 1954. Or, depuis sa construction, le passage à niveau où s'est produit le tragique accident du 7 mars dernier est demeuré un passage privé.

D'abord un passage de ferme, il a peu à peu évolué en un passage de rue sans que son statut ait changé bien que d'autres accidents graves se soient produits à cet endroit. En 1957, un train heurtait une voiture causant des blessures graves à ses occupants; en 1961, un autre accident causait la mort de trois personnes.

### Echange de lettres

A la suite des accidents de 1957 et 1961, la Commission canadienne des transports et l'administration municipale ont échangé des lettres dans le but de transformer le

passage à niveau de la rue Albani. Dans tous les cas, a révélé M. Cyr, la commission a fait part de ses exigences et des coûts des travaux, évalués à cette époque à environ \$1,500.

La municipalité n'a jamais voulu payer ces transformations et le passage est demeuré un passage privé, avec une signalisation minimale.

Pendant toute ces années, les terrains avoisinants ont changé d'affectation, passant d'un usage agricole à un usage résidentiel. Une cinquantaine de familles utilisent régulièrement ce passage à niveau pour se rendre ailleurs dans la ville de Carignan.

D'autre part, le propriétaire de l'autobus d'écolier, M. Paul-Emile Lague, a révélé qu'il n'avait pas le choix des itinéraires, ceux-ci étant définis par la Commission scolaire régionale de Chamblay. Pour éviter ce passage à niveau, il aurait fallu, selon M. Lague, que son chauffeur puisse reculer, ce que la loi ne lui permettrait pas de faire.

Un enfant  
Enfin, le serre-freins de la

locomotive, M. James Dunn, a décrit les circonstances dans lesquelles il avait aperçu l'autobus.

Il a d'abord vu un enfant près de la voie ferrée alors qu'il se trouvait à environ 700 pieds du passage à niveau. Le temps d'avertir son conducteur, le train se trouvait

déjà au passage et heurtait l'autobus.

Dans les cabines de pilotes des locomotives, les équipages ne peuvent observer ce qui se passe près de la locomotive et leur champ de vision se limite à un seul côté, loin en avant du train. En quelque sorte, la locomotive est aveugle dans un

rayon de quelques centaines de pieds.

"Les enfants jouent toujours près des voies ferrées, a dit M. Dunn, car ils s'amuseront entre eux à celui qui sera le plus brave et s'enlèvera au dernier moment". En concentrant son attention sur cet enfant, le serre-freins affirme qu'il n'a pu voir

l'autobus approcher du passage à niveau.

Le coroner Stanislas Déry a indiqué qu'il rendrait son verdict au début de la semaine prochaine. Entre-temps, il est possible qu'il entende un autre témoin oculaire dont la présence au passage à niveau n'a été révélée qu'aux derniers instants de l'enquête.

## Par orgueil, il avait admis être l'auteur de six crimes d'incendie

par Marcel COLLARD

Par vantardise, un incendiaire avait avoué huit crimes d'incendie aux enquêteurs, mais devant le juge, à son procès hier, il en admettait seulement deux, ayant causé des dommages de l'ordre de \$75.

Gilles Grimard, 23 ans, de la rue Lavigne, un analphabète, s'était vanté d'avoir allumé un des incendies, le 25 juin 1973, alors qu'il était détenu de façon préventive à la prison de Québec.

Le juge Roch Lefrançois, siégeant en première division des sessions de la paix, a immédiatement acquitté l'accusé sous six chefs d'accusation, hier après-midi, au Palais de justice de Québec; il doit prononcer sa sentence aujourd'hui sur les deux incendies dont Grimard a reconnu être l'auteur.

Si ce genre d'hommes, très limité intellectuellement, était pressé de questions, il est fort probable qu'il avouerait n'importe quoi, a laissé entendre le juge. "C'est un incendiaire et il aime cela. Il se glorifie d'avoir mis le feu et le problème consiste à

déterminer justement de quels incendies il a véritablement été l'auteur".

Me Gervais Labrecque a appelé son client à témoigner dans sa propre défense. Grimard, le regard furtif, a raconté qu'il avait consommé plusieurs bouteilles de bière, dans la journée du 19 juillet 1976, et en revenant par la rue Saint-Olivier, devant la maison de M. Eddy Sack, se disant qu'il haïssait l'homme, et le goût aidant, il mit le feu à la maison.

Les pompiers arrivèrent sur les lieux et il leur raconta avoir mis le feu et que ce n'était pas la première fois. Il fut arrêté le soir même du 19 juillet et le lendemain, il indiqua au détective Jacques Simoneau, de la police de Québec, nombre d'endroits où il avait mis le feu.

Contre-interrogé par Me Jean-Claude Drolet, procureur du ministère public, l'accusé expliqua que "ça lui disait de faire une gaffe" et qu'il avait inventé les autres incendies parce qu'il était un "gars découragé".

**"Avec un stock de \$2 millions, pas besoin d'attendre les pièces..."**



Le plus important stock de pièces pour:  
Moteurs Detroit Diesel  
Transmissions automatiques Allison  
Diésels Isuzu et De Industrie

Pièces réusinées **reliabil**, garanties comme neuves.  
Plan d'échange de moteurs et de transmissions.

DISTRIBUTEUR POUR DETROIT DIESEL,  
ALLISON, THERMO-KING, ISUZU,  
DE INDUSTRIE, FARR, MORSE,  
HORTON ET FABRICANT DE  
GROUPE ELECTROGENES.



**Chez nous, ça n'traîne pas!**

2997 rue Watt, Ste-Foy, Québec G1X 3W1  
(boulevard Charest, sortie Blaise Pascal)  
Téléphone: (418) 651-5371  
Télex: 051-3454 TWX: 610-571-5720  
Succursale à New Richmond  
Rue McCormack, New Richmond  
Co. Bonaventure, Qué. G0G 1Y0  
Téléphone: (418) 392-5071 et (418) 392-5072

Vous trouverez

L'élégance  
Le bon goût  
La distinction

dans les ensembles  
PRINTEMPS - ETE  
chez

*Jean Fortin inc.*

12, de la Fabrique - 692-2490

# HITACHI

**CT-906**  
**20'' couleur**  
EN SPECIAL A  
**\$569** (Service inclus)  
Ebénisterie en grain de noyer  
**\*NOUVELLE GARANTIE HITACHI**

**MR-600 FC**  
**FOUR MICRO-ONDES**  
**\$339**

- 1) Réchauffe les plats, les restes
- 2) Cuit les aliments crus
- 3) Dégèle les surgelés.

**GARANTIE: 1 an complet.**

**CM 2400**  
**RADIO/EMETTEUR/RECEPTEUR**  
"CB" HITACHI  
23 canaux — Tout transistors  
**\$119**  
à  
**LES TRANSISTORS DE CES APPAREILS SONT GARANTIS 5 ANS**

**\*NOUVELLE GARANTIE HITACHI SUR TELECOULEURS**  
• PIÈCES ET MAIN-D'ŒUVRE 36 mois • TRANSISTORS 5 ANS

## dynamic Tv

REPARATIONS DE RADIOS ET T.V. DE TOUTES MARQUES

167 EST, 80e RUE, CHARLESBOURG, QUEBEC 7, TEL.: 623-5404 (coin boul. Henri-Bourassa)

**Qui dit que les beurrées d'érable A&W sont faites de crème fraîche à 35% et de vrai sucre d'érable, hmmm?**

**Vous l'avez dit, c'est le grand Ours**

**A&W**

Offre limitée au temps des sucres, aux 4 salles à manger A&W.

# VENTE ANNUELLE

**IMPORTANTE RÉDUCTION SUR TOUTE LA MARCHANDISE**

**À NOS 2 MAGASINS**  
au royaume de la

## Caméra

359 est. boul. Charest Québec 529-2557  
3207. chemin Ste-Foy (Centre de la Colline) Ste-Foy, 653-3220

CARTES CHARGEX OU MASTER CHARGE ACCEPTÉES

**EXEMPLES, RABAIS DE:**

<b>35 À 50%</b>	Ciné-caméra Yashica LD4 ..... Vente à: \$124.95
	Appareil-photo 35mm, Mamiya AL 528 ..... Vente à: \$119.95
<b>20 À 35%</b>	Appareil-photo 35mm Canon Datematic avec flash électronique Rollei E15B ..... Vente à: \$129.95
	Appareil-photo Yashica FX2, 1.9, avec étui ..... Vente à: \$201.95
	Appareil-photo Yashica FR, 1.7, avec étui ..... Vente à: \$288.95
	Appareil-photo Yashica TL Electro, 1.9 ..... Vente à: \$169.95
	Dispositif motorisé Yashica, 2 clichés-sec. .... Vente à: \$ 88.50
	Flash électronique Braun BK100 ..... Vente à: \$ 29.95
	Projecteur à diapos 110, Kodak Carousel 200 ..... Vente à: \$119.00
	Projecteur à diapos 35mm, Sawyers 570RC ..... Vente à: \$ 99.95
	Projecteur Elmo K100SM, 8 et Super 8 ..... Vente à: \$171.95
<b>15 À 20%</b>	Matériel de chambre noire
	Films sonores Super 8, Astérix et Lucky Luke, en français
	Dessins animés, Super 8, 200'
<b>15%</b>	sur tout développement diapositives ou photos-couleurs
<b>25%</b>	sur toutes nos lampes de projecteurs
<b>20%</b>	sur tous genres de piles
<b>APPAREILS USAGÉS</b>	2 projecteurs Super 8 ..... \$ 25.00
	2 ciné-caméras Ektasound 130 ..... \$100.00

# LE JOYEUX CYCLONE

Un vent bienfaisant souffle chez **GL** 1977

**OPTION 90 JOURS; BANCAIRE OU AVCO, SANS INTERET, POUR LIVRAISON IMMEDIATE**

## Hoover

Maintenant, un aspirateur pour TOUT NETTOYER !

Célébrité II Hoover avec buse Powermatic.

Sac de 10 pintes



- Complet avec accessoires
- Agitateur tout acier
  - Brosses remplaçables
  - S'adapte à tout tapis automatiquement
  - Poignée 3 positions
  - Puissante aspiration jusque sur les bords
- Nettoie tapis, planchers, rideaux, meubles, etc...

PRIX CYCLONE

**\$129<sup>95</sup>**

Rég. \$164.95

"L'aspirateur qui bat tout en balayant, tout en aspirant".

Avec tête aspiratoire-batteuse. Un battant en acier qui libère la poussière retenue.



Triple Action !

Caractéristiques que vous apprécierez: intergateur pratique • Batterie de sac rigide avec poignée de transport • Cadran sélecteur de fonction nettoyante • Se convertit facilement pour l'emploi d'accessoires • Grand sac à jet • Triple filtrage de l'air évacué • Indicateur "check bag" en saturation du sac • Marche à trois positions • Système d'air filtré • Moteur puissant • Protecteur pour éviter de marquer les meubles • 3 réglages instantanés: tapis bas, normal et haute laine • action vibratoire positive • Nettoyage des rebords.

PRIX CYCLONE

**\$129<sup>95</sup>**



## MACHINE A LAVER Hoover

Prenez connaissance de ceci... et voyez vous-même ! Démonstration spéciale de cette fabuleuse et nouvelle machine à laver ultra-légère.

- DIMENSIONS FAMILIALES • AGITATEUR A ACTION ROTATIVE • ESSORE EN QUELQUES SECONDES • CUVE HYGIENIQUE ULTRA-MODERNE • AUCUNE INSTALLATION REQUISE (pas de fil électrique ni de plomberie supplémentaires, branchez-la simplement sur l'évier) • ECONOMISE L'EAU, vous économisez en moyenne 100 gallons si vous lavez chaque jour.

Rég. \$264.95

**\$219<sup>95</sup>**



Agitateur tout acier Hoover



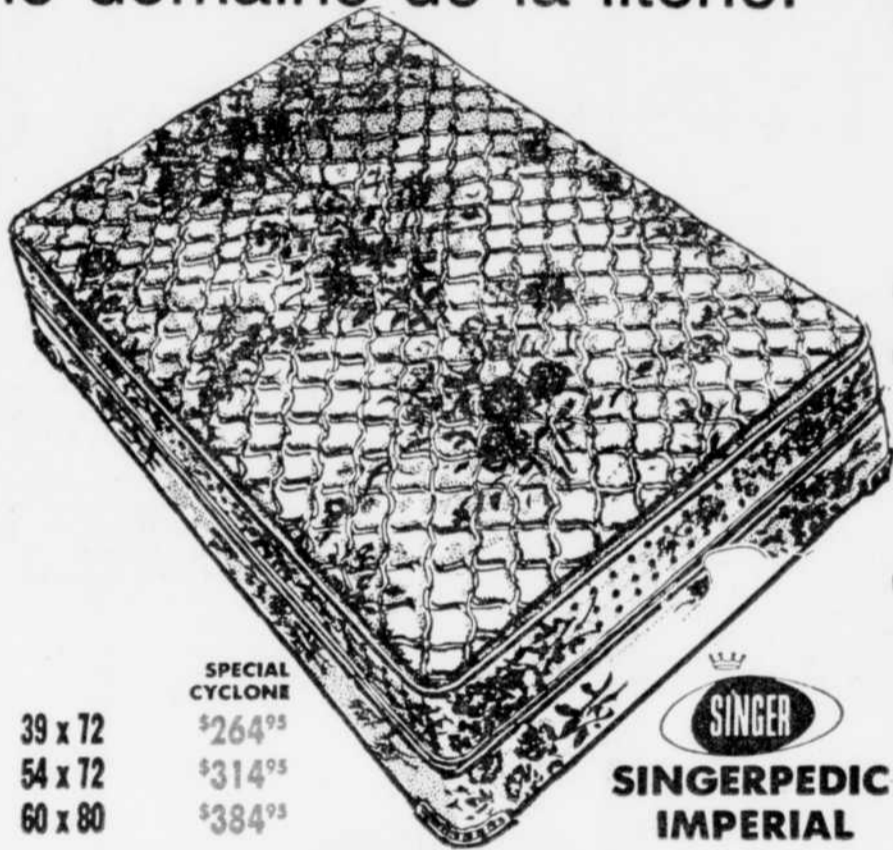
Séchoir électrique mobile Hoover

- 3 programmes séparés... ordinaire, doux, à air pulsé et gonflant
- Période de séchage à froid automatique
- Séchage en 135 minutes environ
- Choix de couleurs courantes: or, avocado, avec léger supplément.

Rég. \$239.00

**\$199<sup>00</sup>**

un nouveau concept révolutionnaire dans le domaine de la literie.



SPECIAL CYCLONE

\$264<sup>95</sup>

39 x 72

54 x 72

60 x 80

\$314<sup>95</sup>

\$384<sup>95</sup>

## Rest on Air

de SINGER

- Rend les matelas conventionnels désuets et démodés.
- Remplace les anciens matériaux de rembourrage par des matériaux de l'ère spatiale.
- Relie les meilleurs avantages du matelas de mousse de polyuréthane et du matelas à ressorts.
- Ne s'affaissera pas, ne se tamponnera pas, il est pratiquement indestructible.



- Le plus hygiénique de tous les matelas, il est complètement inodore et anti-allergène.
- Si léger, que même un enfant de 10 ans peut le tourner.

L'HISTOIRE DE SA COMPOSITION

- Couche piquée à multiples piqûres sur mousse de polyuréthane et de dacron
- Couverture fusionnée à la mousse de polyuréthane
- Couche de mousse monofusionnée d'une façon permanente aux ressorts intérieurs trempés

Il n'y a jamais eu un tel matelas auparavant!



Les modèles de l'avenir offerts maintenant à prix CYCLONE

Meubles moulés créés par Singer. Coque moulée dont la forme convient merveilleusement à un intérieur de style FUTURISTE

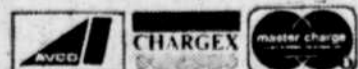


Sofa 3 places  
Fautouil droit  
Fautouil berçant  
Tabouret

SPECIAL CYCLONE  
\$949<sup>95</sup>  
\$399<sup>95</sup>  
\$109<sup>50</sup>

Sofa 3 places  
Fautouil droit  
Table de centre  
Table de bout

SPECIAL CYCLONE  
\$799<sup>95</sup>  
\$114<sup>95</sup> ch.  
\$134<sup>95</sup> ch.



TIRAGE D'UN VOYAGE A NASSAU

SUR LES AILES D' AIR CANADA

SEJOUR TERRESTRE PAR LE GROUPE LA LAURENTIENNE VOYAGES LA CITE INC.

Plus \$200 en argent de poche offerts par G. Levesque.

UN COUPON DE PARTICIPATION VOUS SERA REMIS POUR CHAQUE ACHAT DE \$100

40% de réduction sur toute la bijouterie.

## GASTON Levesque INC.



100, RUE CHABOT - 250, RUE ROUSSEAU - 101, RUE BEUCAGE, VILLE VANIER 683-3471